

REGIE ASSAINISSEMENT RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE



Système de traitement des eaux usées d'Amailoux (mise en service en 2020)

ANNEE 2020

Application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 et du décret n°2007-675 du 2 mai 2007

CHIFFRES CLES

Prix assainissement (01/01/21) : 1,75 € HT/m ³
Volume facturé : 675 136 m ³
Nombre branchements : 9 644
Surface cumulée épandage des boues : 182 hectares
Rendement station Pompairain (DCO) : 93.3 %
Linéaire hydrocuré : 30.72 km

SOMMAIRE

ARTICLE I. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE	4
SECTION I.1 - DESCRIPTION DU SERVICE :	4
SECTION I.2 - QUALITE DU SERVICE	6
SECTION I.3 - PRINCIPAUX FAITS DE L'ANNEE 2020 :	6
SECTION I.4 - ORIENTATIONS POUR 2021:	7
ARTICLE II. INDICATEURS TECHNIQUES	8
SECTION II.1 - VOLUMES FACTURES AUX ABONNES :	8
SECTION II.2 - FONCTIONNEMENT DES STATIONS D'EPURATION :	9
SECTION II.3 - TRAVAUX DE RESEAUX :	16
SECTION II.4 - EXPLOITATION :	17
SECTION II.5 - CELLULE METROLOGIE	19
SECTION II.6 - AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT :	22
SECTION II.7 - STATION EPURATION POMPAIRAIN – DEPOTAGE MATIERES :	22
SECTION II.8 - EVOLUTION DU PARC :	24
SECTION II.9 - SUIVI DES RACCORDEMENTS :	24
SECTION II.10 - OPERATIONS D'AIDES AUX PROPRIETAIRES :	26
SECTION II.11 - <i>TAUX DE DESSERTE PAR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :</i>	27
SECTION II.12 - <i>INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX :</i>	27
ARTICLE III. INDICATEURS FINANCIERS	29
SECTION III.1 - TARIFS :	29
SECTION III.2 - FACTURE TYPE 2019 / 2020 :	31
SECTION III.3 - BILAN FINANCIER SYNTHETIQUE ET LA DETTE DU SERVICE « ASSAINISSEMENT » :	31
SECTION III.4 - AUTRES INDICATEURS FINANCIERS :	32
ARTICLE IV. SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF-EXERCICE 2019-	34
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	34
EXERCICE 2019	34
TABLEAU COMPARATIF DES INDICATEURS	34
NOM DE LA COLLECTIVITE : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARTHENAY-GATINE	34
TYPE DE COLLECTIVITE : COMMUNAUTE DE COMMUNES	34
NOM DU SERVICE : ASSAINISSEMENT COLLECTIF	34
MISSIONS DU SERVICE :	34

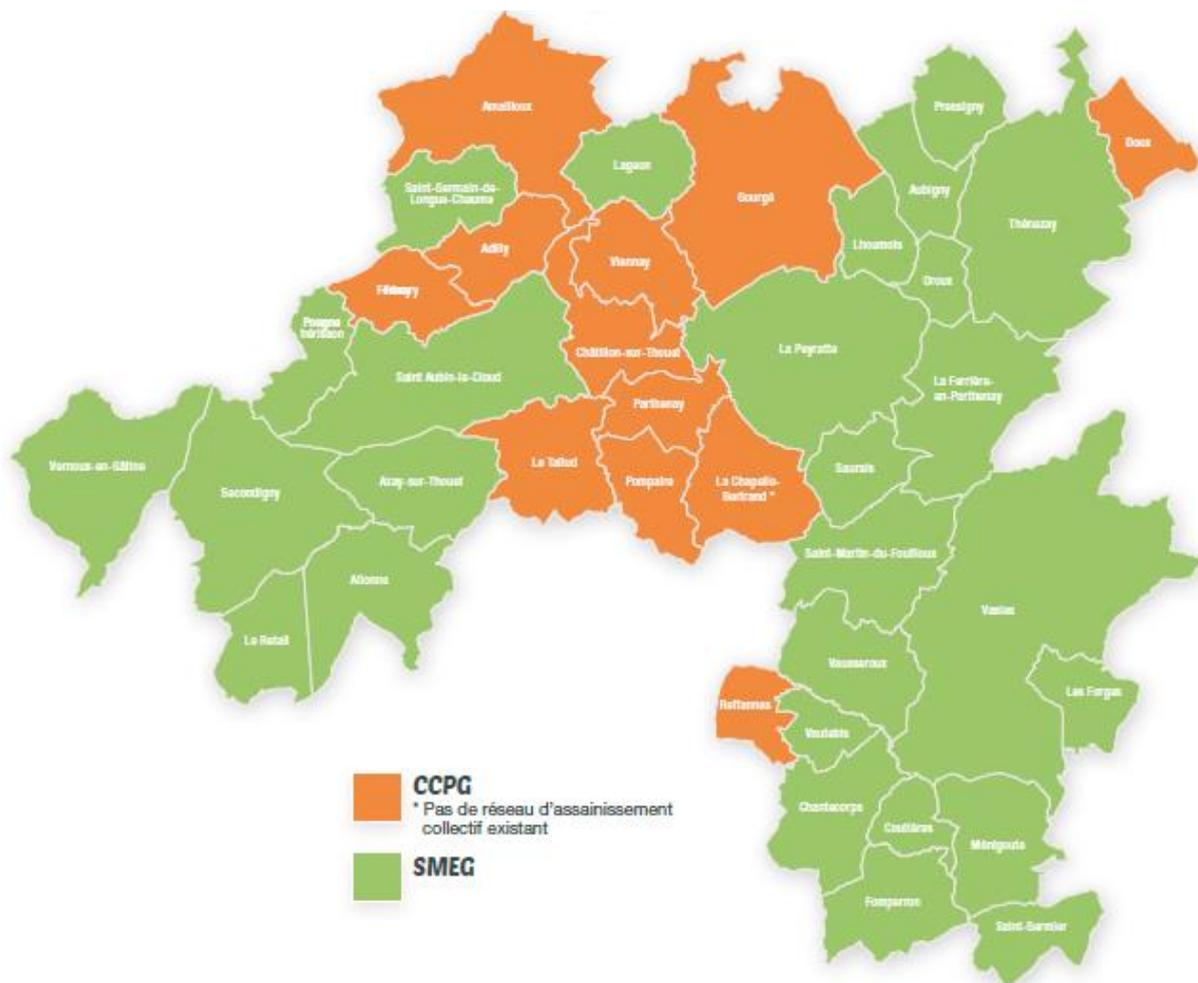
MODE DE GESTION DU SERVICE :	34
LE SERVICE EST EXPLOITE EN REGIE PAR REGIE A AUTONOMIE FINANCIERE	34
DATE EFFECTIVE DE FIN DE CONTRAT (APRES AVENANT LE CAS ECHEANT) : MARCHE EXPLOITATION : 30/06/2024.	34
VALEUR DU SERVICE :	35
MOYENNE DANS LA CLASSE :	35
MOYENNE NATIONALE :	35

Article I. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Section I.1 - Description du service :

La Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine exerce la compétence « Assainissement Collectif » depuis le 01/01/2014 pour les communes suivantes : **ADILLY, CHATILLON SUR THOUET, FENERY, GOURGE, PARTHENAY, POMPAIRE, LE TALLUD.**

A partir du 01/01/2016, cette compétence a été étendue sur 4 autres communes : **DOUX, AMAILLOUX, REFFANNES, VIENNAI.**



La Communauté de Communes possède et gère 2 types de réseau d'assainissement :

- réseau unitaire ;
- réseau séparatif eaux usées.

La gestion du réseau eaux pluviales strictes est de la compétence de chacune des communes membres de la Communauté de Communes.

Un contrat d'exploitation technique est passé avec la société SAUR pour les interventions d'urgence (obstruction, casse, panne poste pompage...) et l'entretien courant (hydrocurage, maintenance poste de pompage) sur l'ensemble des territoires cités ci-dessus, à l'exception de la Commune de DOUX où l'exploitation se fait en régie en collaboration avec la commune.

La gestion de la clientèle est en régie.

Caractéristiques du réseau d'assainissement au 31/12/2020 :

	Données	Observations
Linéaire unitaire	76 km	Réseau gravitaire : 182 Km
Linéaire séparatif eaux usées	106 km	
Linéaire réseau sous-pression	17 km	
Nombre postes pompage	41	Pompairain : 28 - <i>Voir synoptique en annexe</i> Adilly : 2 Gourgé : 4 Amailloux : 1 Reffannes : 1 Viennay : 4
Nombre de stations d'épuration	10	Pompairain : 36 000 EH, Adilly : 180 EH Fenery : 160 EH Gourgé : 3 stations / 600 EH + 100 EH + 20 EH Amailloux : 275 EH Doux : 270 EH Reffannes : 400 EH Viennay : 900 EH
Nombre déversoirs orage	51 sur BV Pompairain	
Bassin tampon	5	La Grève : 2 700 m ³ BSR Descartes : 900 m ³ BSR Moulin : 1000 m ³ BSR Wilson : 400 m ³ BSR du Thouet : 2 000 m ³

Nombre de Branchements :

BRANCHEMENTS	Branchements assainissement ouverts
Ensemble géré par CCPG	9 644
PARTHENAY	5 886
CHATILLON	1 048
TALLUD	663
POMPAIRE	774
ADILLY	52
FENERY	51
GOURGE	260
LA CHAPELLE BERTRAND	0
AMAILLOUX	195
DOUX	134
REFFANNES	171
VIENNA Y	410

Compétences :

La Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine :

- Fixe les tarifs annuellement (et assure la compensation pour tous les usagers)
- Etablit le règlement de service et assure l'accueil des abonnés
- Réalise tous travaux d'extension, renforcement et renouvellement nécessaires à la collecte des eaux usées ainsi que les branchements
- Choisit le type de gestion et recourt à la prestation de service pour les parties qu'elle ne peut assurer par elle-même
- Le recouvrement (via le Trésor Public) et la prise en charge des impayés et les contentieux.

Les prestations confiées à Saur sont :

- Exploitation des stations d'épuration de Pompairain, Amailloux, Adilly, Fénerly et Gourgé, Reffannes et Viennay ;
- Suivi du fonctionnement, surveillance et entretien des ouvrages et réseaux ;
- Maîtrise des déversements.

Section I.2 - Qualité du service

□ Accueil par 2 opératrices à l'adresse suivante :

Services Assainissement
7 rue Béranger
79200 PARTHENAY
☎05.49.94.90.13

□ Les bureaux sont ouverts tous les jours :

-du lundi au Vendredi de 9h-12h et de 13h30-17h30 ;

Astreinte le soir et le week-end par la société SAUR : **02.53.59.40.09.**

□ Interventions SAUR

Le tableau suivant indique le nombre d'appels transmis vers la société SAUR suite aux demandes d'abonnés.

Ces demandes, traitées par Fiches d'Intervention Réseaux (FIR), concernent des obstructions, des problèmes sur branchements, des problèmes d'odeur, dératisation curative, etc...

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Réseau	86	94	98	83	93	94	51	118	108	100	79

Section I.3 - Principaux faits de l'année 2020 :

Travaux de mise en séparatif, selon les schémas directeurs existant (cf. : tableau bilan travaux).

Le service constate, comme les années précédentes, l'absence de tabouret de raccordement en limite de propriété sur environ 50% des installations.

Les branchements existants sont :

- Soit directement raccordés sur le réseau d'assainissement => intervention délicate en cas de bouchage,
- Soit raccordés sur des avaloirs => génération d'odeurs dans la rue,
- Soit recouverts par des pavés.

Dans le cadre du contrat de prestation de service avec SAUR, une programmation de pose de regard de branchement en limite publique/privée est mis en place avec le service depuis 2014 (objectif moyen : 25u/an).

Section I.4 - Orientations pour 2021:

Les principales orientations pour l'année 2021 sont les suivantes :

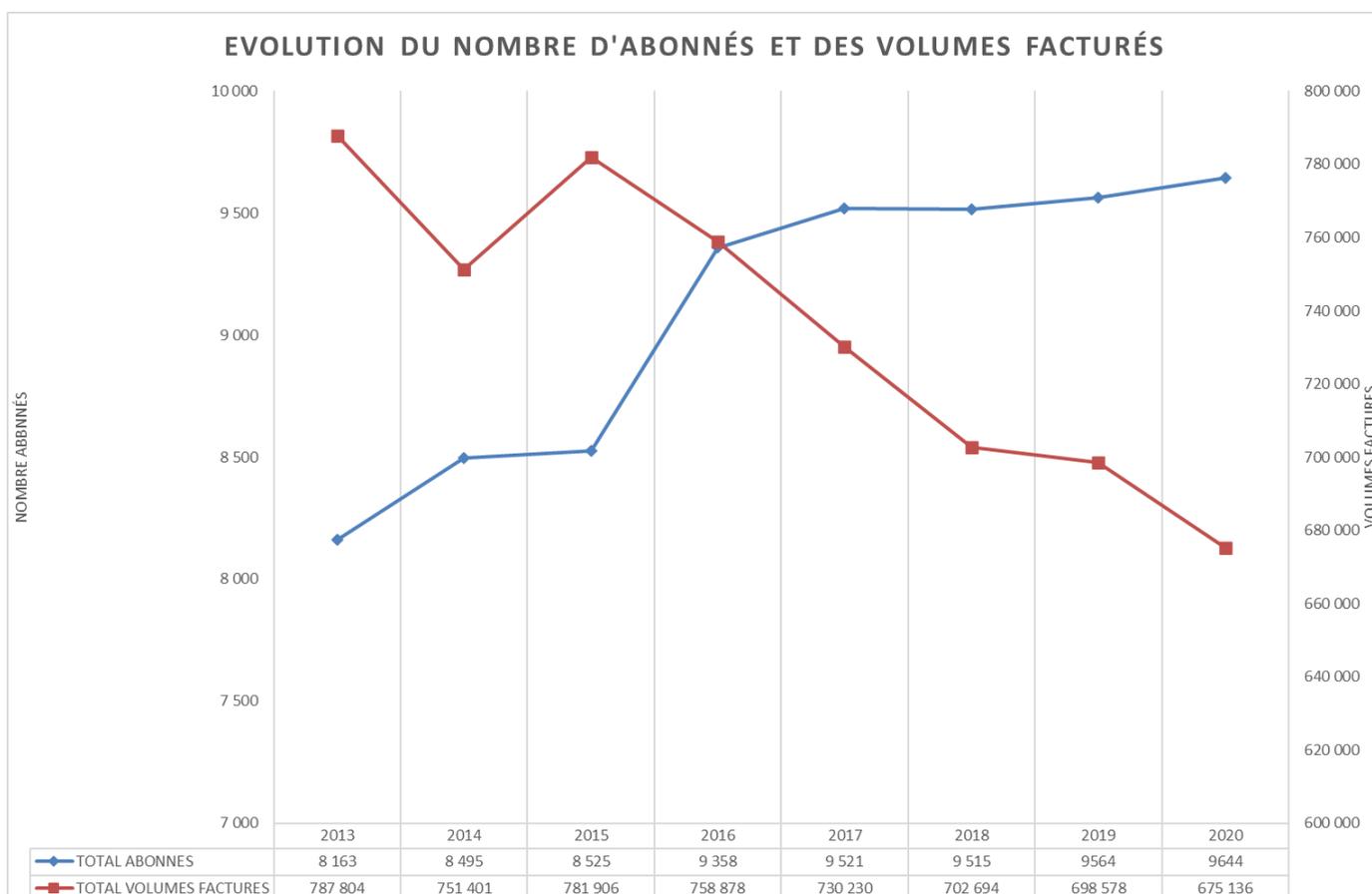
- Période d'observation sur les ouvrages neufs ; 4 bassins tampons ;
- Finaliser la mise en place d'une métrologie et de la supervision. Et envoi des données à l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la DDT ;
- Début de l'étude schéma directeur sur les communes d'Amailloux, Doux, Gourgé et Reffannes ;
- Travaux de réhabilitation de Postes de Refoulement.
- Travaux de mise en séparatif sur certaines rues.

Article II. INDICATEURS TECHNIQUES

Section II.1 - Volumes facturés aux abonnés :

□ Ensemble des abonnés

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Variation
Consommation domestique	642 688	650 813	638 758	625 551	601 914	602 591	+ 0.1%
Consommation industrielle	139 218	108 057	91472	77 143	96 664	72 545	-33 %
Consommation publique	-	-	--	--	--	--	--
TOTAL (en m3)	781 906	750 870	730 230	702 694	698 578	675 136	-3.5 %



Le calcul est effectué à partir des relevés de consommation d'eau potable, déduction faite des titres en réduction.

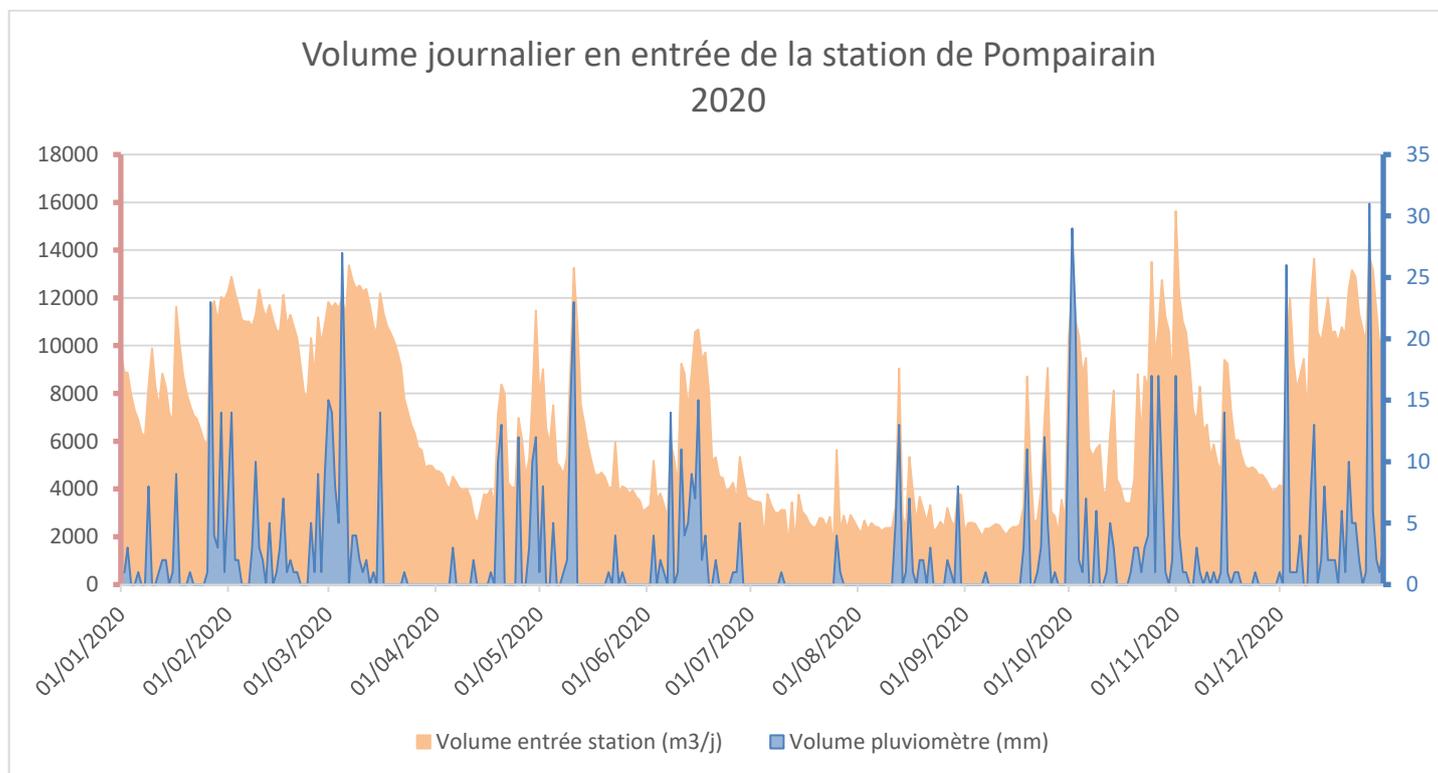
Section II.2 - Fonctionnement des stations d'épuration :

(a) Station d'épuration de Pompairin (36 000 EH)

année	DCO abattu en tonnes	rendement moyen	volume entrant en m3	moyenne quotidienne en m3/j	pluie en mm	Estimation Boue en sortie en T de MS	saumure en m3	matières de vidange en m3	Graisse en m3 (apport extérieur + step)	caillé en m3	déchets en tonnes
2015	936.7	94,4 %	2 189 306	6 026	649	399	2017	2544	192+517	831	15.42
2016	978.4	93,09 %	2 429 461	6 672	672	421	1266	2397	192+875	1 188	12.68
2017	976.4	95.6 %	1 877 635	5 129	605	419	1 358	2 289	143+1081	1 164	9.90
2018	971.4	92.9 %	2 245 474	6 146	940	435	1 394	2 102	125+1539	1 385	9.92
2019	996.7	94.1 %	2 269 568	6 236	966	445	1 420	2 048	124+1886	1 793	11,68
2020	980.9	93.3 %	2 428 401	6 674	922	408	1 777	2 470	127+2306	1 742	18.97

Sources : rapport annuel exploitant

Volumes entrants sur la station-Pluviométrie en 2020



De nombreux secteurs étant encore en réseau unitaire, le débit en entrée de la station de Pompairin est directement impacté par les précipitations.

Production de boues – épandage

Le tonnage de boue est en légère hausse.

Période d'épandage 2020 : du 1/04/20 au 02/09/20.

Dans le plan d'épandage réalisé en 2008, la surface potentiellement épandable (SPE) est de 650 ha (5 exploitations agricoles).

Sur 2020, pour la station de Pompairin, il a été épandu 2 265 tonnes de matières brutes sur 182.45 hectares (soit 650 T de MS- boues chaulées). La siccité moyenne est de 28.7%.

Le suivi analytique de la qualité des boues n'a montré aucun dépassement de normes.
Les plans d'épandage sont à jour.

Les boues extraites après le début d'exposition à risque concernant la covid (date fixée par arrêté du 30/04/20, pour les Deux-Sèvres le 24/03/2020), ont fait l'objet de modalités de surveillance et de traitement particulières. Les analyses effectuées ont permis d'attester l'hygiénisation des boues et leur épandage.

Matières de vidange et autres produits

Le volume de matières de vidange est en hausse.
Le volume de graisses est en augmentation dû aux apports principaux de la station.
Les apports de saumure sont en hausse et les apports de caillé sont en légère diminution.

Performances épuratoires

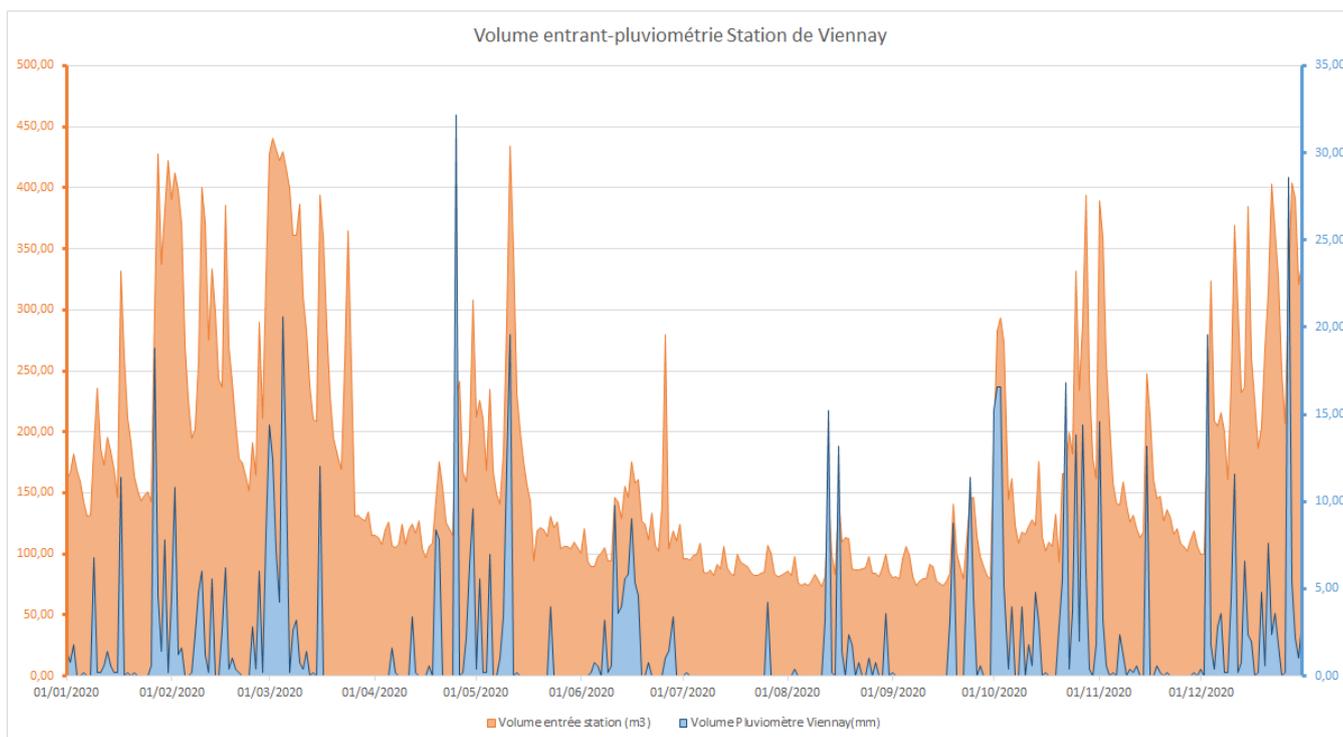
Les rejets de la station respectent les normes pour l'ensemble des paramètres (DCO, DBO5, MES, NK, nitrates, phosphore).
Le rendement moyen annuel en DCO est de 93.3 %.
En 2020, 52 bilans journaliers ont été réalisés sur la station de Pompairain et les résultats étaient conformes à la législation en vigueur.

(b) Station d'épuration de Viennay (900 EH)

Type de Station d'Épuration : Boues activées
Type de milieu récepteur : Ruisseau « de la Paillerie »

Capacité nominale	54 kg DBO5/j 900 Eq.Hab
Débit nominal	150 m3/j
Année de construction	1991
Filière de traitement	Boues activées
Nombre de branchement	410

Volumes entrants sur la station de Viennay et pluviométrie en 2020



On constate une influence certaine des eaux de pluie sur le débit entrant à la station ainsi qu'un dépassement fréquent du débit nominal lors de ces épisodes pluvieux. Le débit moyen en absence de précipitation est régulier.

Production de boues – épandage

Année	Qté boues brutes épandues (m3)	Siccité moyenne	Qté matières sèches épandues (T)	Surface d'épandage (Ha)
2016	740	1.32	9.79	14.43
2017	680	1.45	9.86	16.85
2018	500	1.70	8.50	11.25
2019	310	1.80	5.58	6.43
2020	310	1.75	5.43	8.85

Les boues concernées par la campagne d'épandage ont été extraites avant le début de la période d'exposition à risque de la covid.

Dans le plan d'épandage réalisé en 2002, la surface potentiellement épandable (SPE) est de 68 ha (2 exploitations agricoles).

Période d'épandage : Avril 2020.

Performances épuratoires

En 2020, un bilan journalier a été réalisé sur la station de Viennay et le résultat étaient conformes à la législation en vigueur.

(c) Station d'épuration d'Adilly (180 EH)

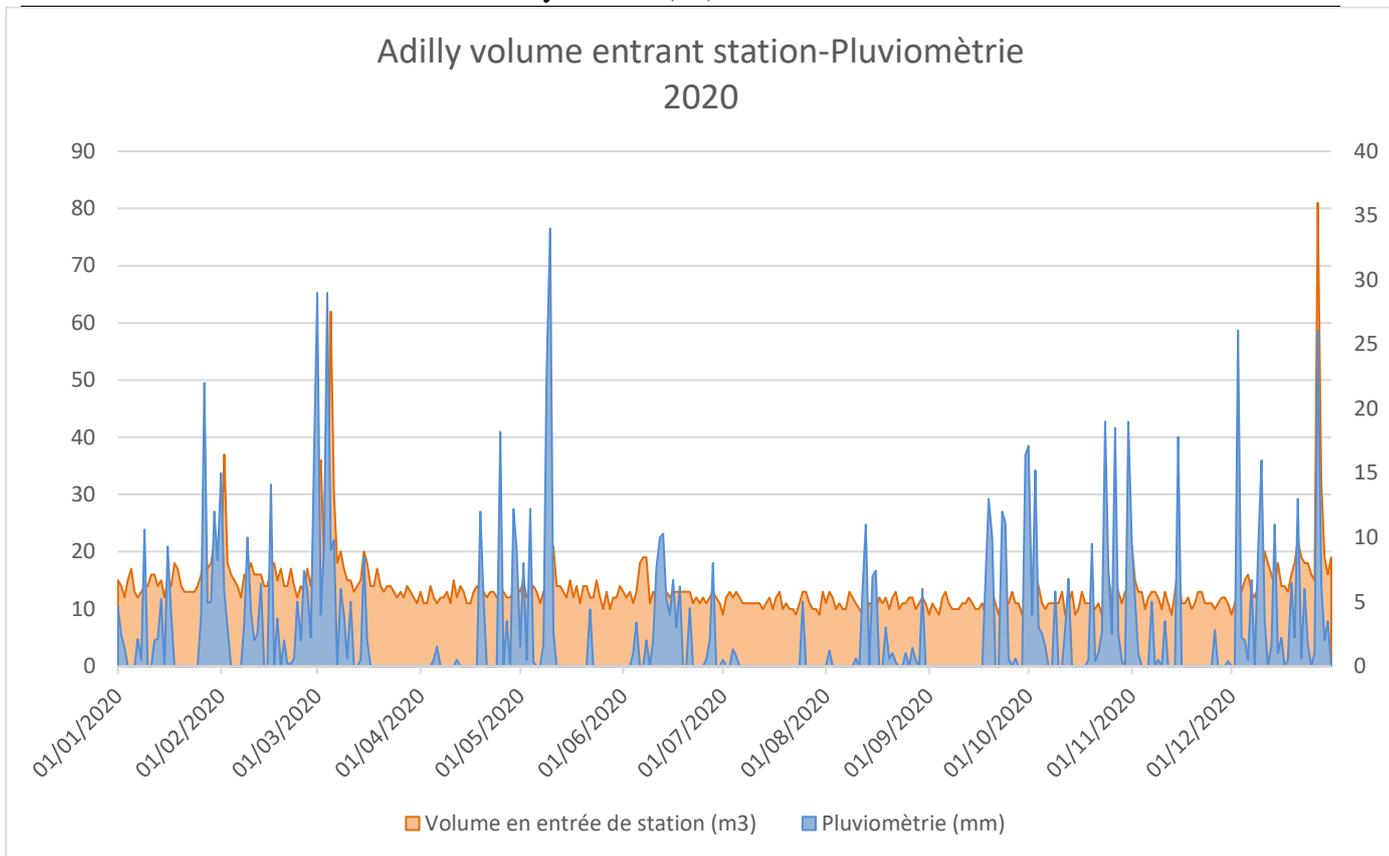
Type de Station d'Épuration : Filtration sur sable

Type de milieu récepteur : Rivière « le Cébron »

Capacité nominale	10.8 kg DBO5/j 180 Eq.Hab
Débit nominal	25 m3/j
Année de construction	2005
Filière de traitement	Filtres à sable plantés de roseaux
Nombre de branchement	52

Aucun bilan 24h n'a été réalisé.

Evolution du volume entrant à la station (année 2020) :



Les volumes entrant à la station sont réguliers et les précipitations ont assez peu d’impact visible en dehors des épisodes pluvieux les plus intenses.

(d) Station d’épuration de Fenéry (160 EH)

Type de Station d’Epuraton : Lagunage naturel
 Type de milieu récepteur : fossé

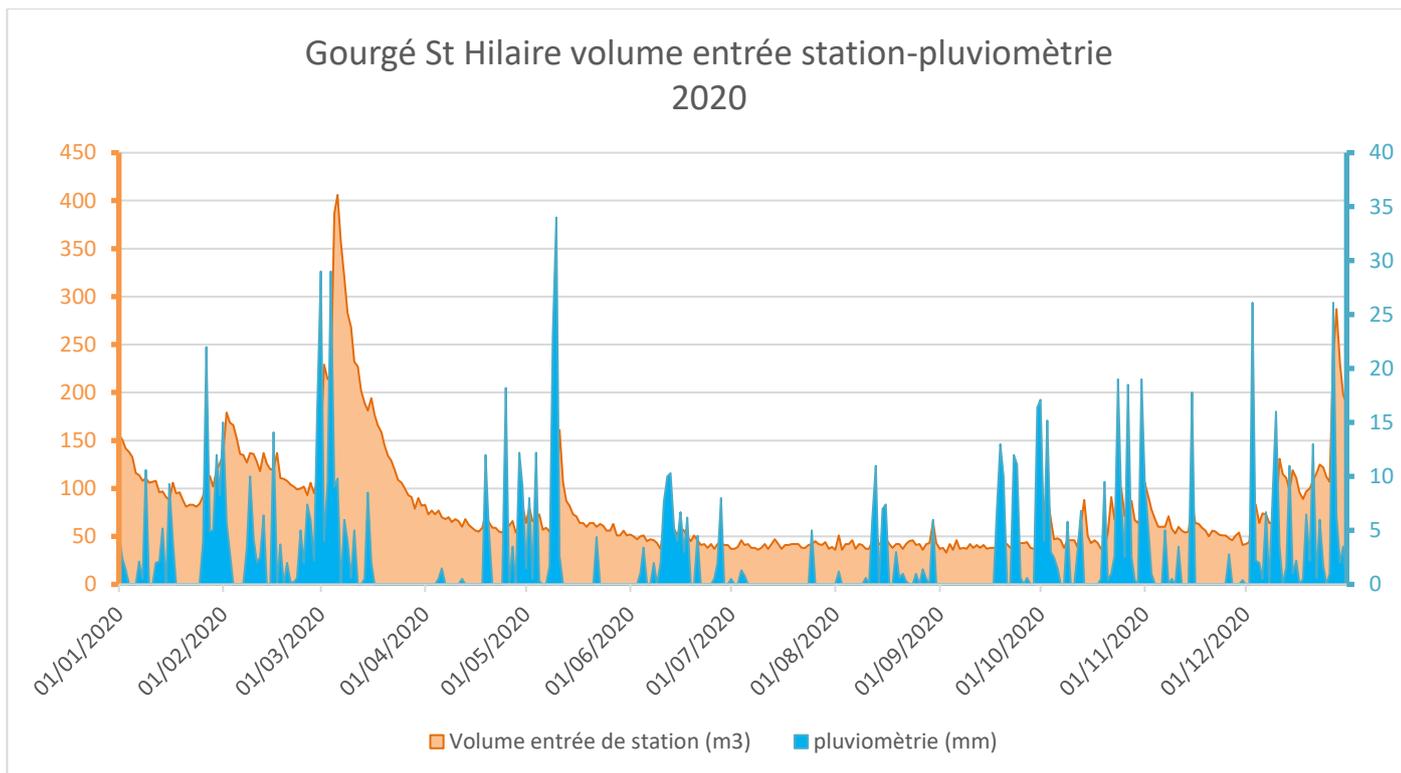
Capacité nominale	9 kg DBO5/j 160 Eq.Hab
Débit nominal	24 m3/j
Année de construction	1976
Filière de traitement	Lagunage naturel
Nombre de branchement	51

Il n’a pas eu de bilan 24h réalisés sur cette station.

(e) Stations d’épuration de Gourgé (600 EH + 100 EH + 20 EH)

- Gourgé/St Hilaire :
 Type de Station d’Epuraton : Filtration sur sable
 Type de milieu récepteur : Rivière « Le Thouet »

Capacité nominale	36 kg DBO5/j 600 Eq.Hab
Débit nominal	100 m3/j
Année de construction	2011
Filière de traitement	Lagunage naturel



Les volumes d'entrée de station sont fortement impactés lors des épisodes pluvieux important.

Un bilan 24h a été réalisé en 2020, les résultats sont conformes à la législation en vigueur.

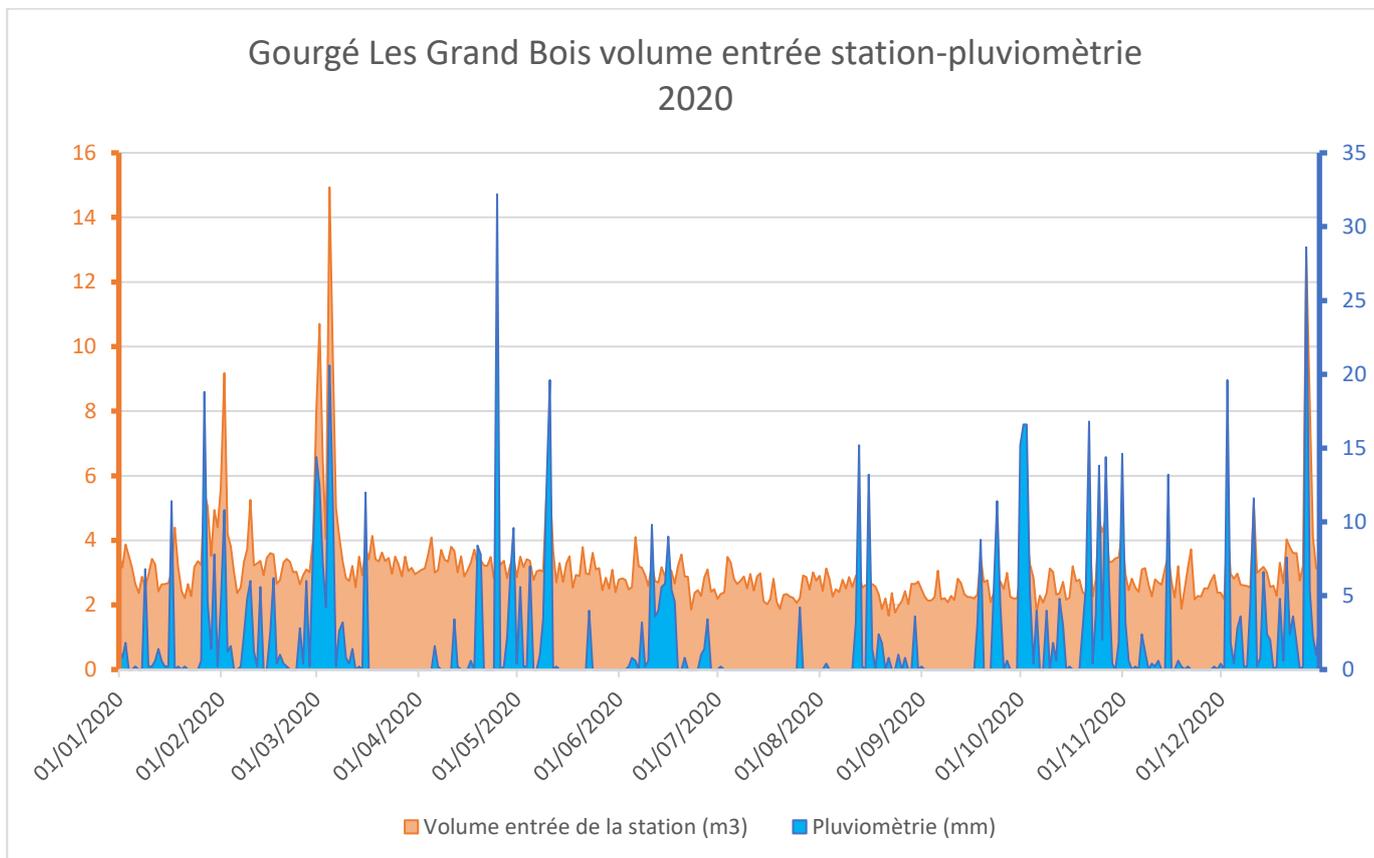
- Gourgé/Grand bois :

Type de Station d'Épuration : Lagunage naturel

Type de milieu récepteur : fossé

Capacité nominale	6 kg DBO5/j 100 Eq.Hab
Débit nominal	15 m3/j
Année de construction	2004
Filière de traitement	Lagunage naturel

Evolution du volume entrant à la station (année 2020) :



Les volumes entrant sont impactés par les fortes précipitations.

Il n’y a pas eu de bilan 24h réalisés sur cette station en 2020.

- Gourgé/Verrines :

Type de Station d’Epuración : Filtration sur sable

Type de milieu récepteur : Rivière « Le Cébron »

Capacité nominale	1,2 kg DBO5/j 20 Eq.Hab
Débit nominal	3 m3/j
Année de construction	2010
Filière de traitement	Filtration sur sable

Il n’y a pas eu de bilan 24h réalisés sur cette station en 2020.

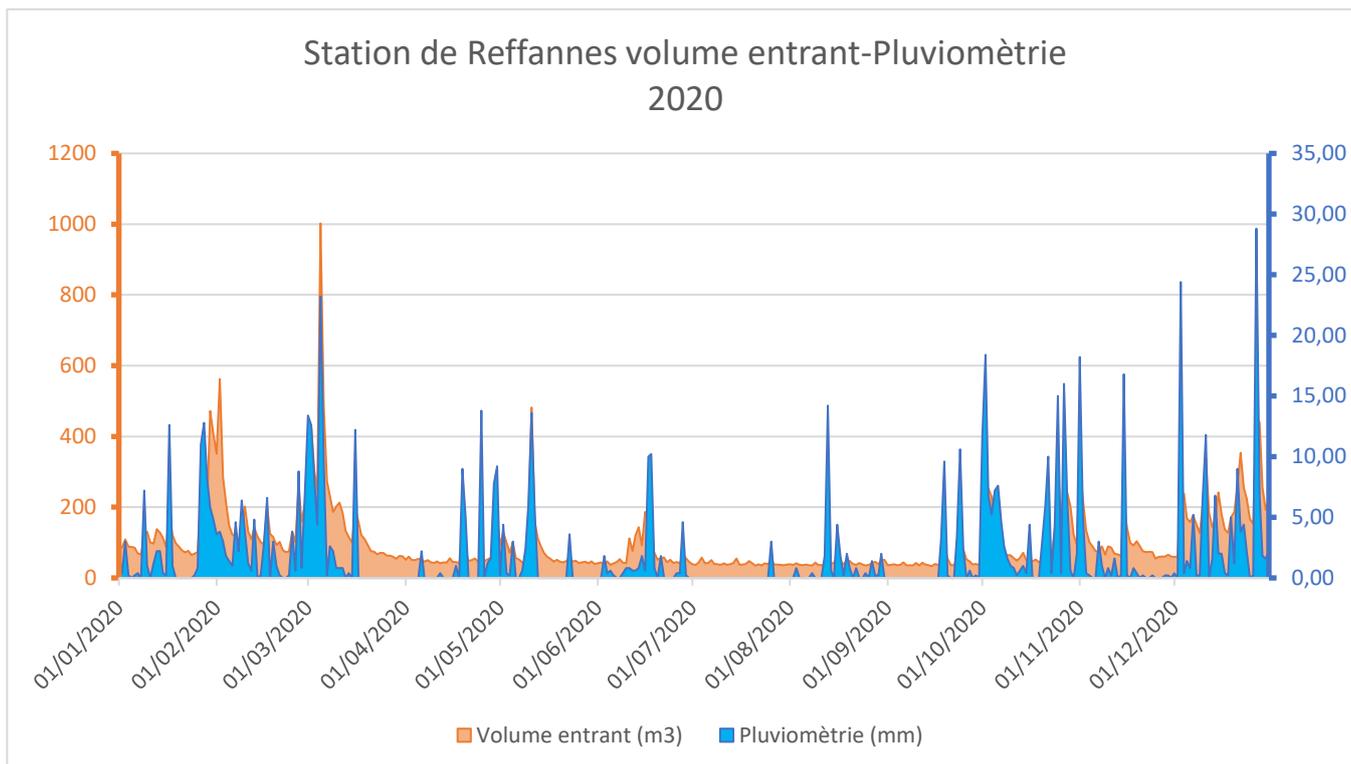
(f) Station d’épuración de REFFANNES (400 EH)

Type de Station d’Epuración : Lit filtrant planté de roseaux

Type de milieu récepteur : Rivière « La Vonne »

Capacité nominale	24 kg DBO5/j 400 Eq.Hab
Débit nominal	60 m3/j
Année de construction	2007
Filière de traitement	Filtration sur sable
Nombre de branchement	171

Evolution du volume entrant à la station (année 2020) :



Les volumes entrants sur la station sont fortement impactés par les eaux parasites (de captage ou d'infiltration).

Comme pour les années précédentes, après analyse des différents volumes transités par le poste de refoulement et des variations de volumes entrant à la station, il apparaît nécessaire de réaliser un diagnostic du système assainissement afin de localiser et prioriser les investigations et travaux à entreprendre.

Il n'y a pas eu de bilan 24h réalisés sur cette station en 2020

(g) Stations d'épuration de Doux (270 EH)

Type de Station d'Épuration : Filtration sur sable

Type de milieu récepteur : infiltration

Capacité nominale	16.2 kg DBO5/j 270 Eq.Hab
Débit nominal	100 m3/j
Année de construction	2011
Filière de traitement	Lagunage naturel

Le débit moyen reçu est de 40.5 m3 / jour.

Il n'y a pas eu de bilan 24h réalisés sur cette station en 2020

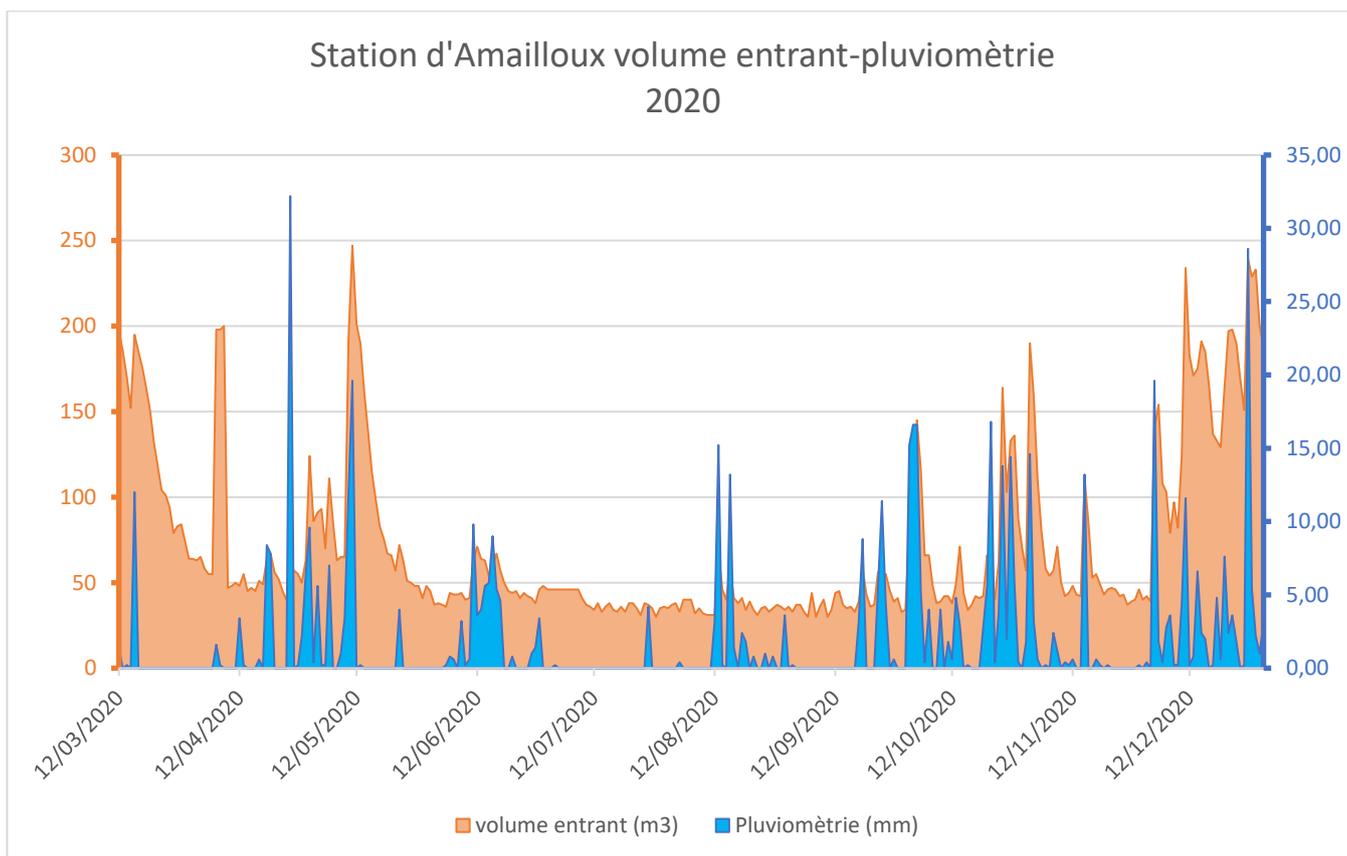
(h) Station d'épuration d'Amailloux (275 EH)

Type de Station d'Épuration : Filtre planté de roseaux

Type de milieu récepteur : Rivière « La Raconnière »

Capacité nominale	28.8 kg DBO5/j 480 Eq.Hab
Débit nominal	87 m3/j
Année de construction	2020
Filière de traitement	Filtre planté de roseaux
Nombre de branchement	195

Evolution du volume entrant à la station (année 2020) :



Suite à la réhabilitation de la station d'Amailloux, nous ne disposons pas des volumes depuis le 1^{er} janvier mais seulement à partir du 12 mars 2020. Ces volumes entrants sur la station sont influencés par les précipitations.

Section II.3 - Travaux de réseaux :

En 2020, les travaux ont consisté en des travaux de réhabilitation de réseau et de renouvellement pour un total d'environ **1058 mètres**.

Ces travaux représentent **0.53 %** du linéaire de réseau (unitaire et séparatif)

A noter que **203 ml** de nouveau réseau de collecte des eaux usées ont été créés sur des zones non desservies.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Renouvellement de réseaux (ml)	859	1360	1530	1965	882	883	1058
Taux de renouvellement	0.55%	0.8%	0.8 %	1.1%	0.49%	0.49%	0.53%
Extension de réseaux (ml)	73	0	149	160	0	262	203

Section II.4 - Exploitation :

□ Réseau :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	variation
Hydrocurage des réseaux en km	50,70	26,875	28,868	30.319	30.13	31.38	30.64	30.72	+0.26 %
Débouchage branchements	23	15	5	16	42	75	58	37	-36%
Débouchage conduites	18	21	10	15	15				
Interventions pour problème d'odeur.	--	--	--	--	--	7	6	4	-34%0%
Interventions de dératisation	--	--	--	--	--	23	39	37	-5%
Nettoyage déversoir d'orage/Postes	58	47	45	52	86	96	94	95	-1%
Nettoyage Avaloirs	214	273	144	85	39	204	93	273	+293%

A noter que le linéaire d'hydrocurage prévu dans le marché de prestation est de 28km/an.

L'exploitant est également intervenu sur des casses de réseau, soit sur conduite ou sur branchement, **3 interventions**.

Points de réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage :

Commune	Nom de la rue	Linéaire (m)	Observations
Parthenay	Avenue Général de Gaulle	800	racine, graisse
	Rue Léon Blum	250	sable, graisse
	Rue des frères lumières	150	graisse
	Rue A Malraux	300	graisse(siphon)
	Réseau WC publics(tribunal et drapeau)	450	utilisation fréquente
	Rue du Marchioux	550	sable(unitaire)
	Rue Thiers	180	sable, graisse, odeur
	Rue Mannakara	300	sable(unitaire),odeur
	Rue H Laborde	340	sable(unitaire),odeur
	Rue de la Bouquetière	120	flash

Communauté de communes de Parthenay-Gâtine (79)

	Allée Picasso Rue A Malraux Place du drapeau Allée Weinstadt Rue Clémenceau Rue de la Marne	150 100 120 250 700 250	flash Siphon graisse sable sable réseau discothèque
Pompaire	Rue Bailly-Airault Rue de l'Albertière Rue du jeune bot	350 250 250	sable, graisse sable, graisse sable, graisse
Chatillon sur Thouet	Rue Toulouse Lautrec Rue et Impasse Lavoisier Rue pont de Grolle Rue de l'Olympe Avenue de Villefranche Rue des Muses Rue du 11 Novembre	400 400 340 60 380 200 300	sable(unitaire) pb fond de regard sable graisse odeur sable graisse
Reffannes	Amont PR Lavoir	100	flash

Station épuration :

L'exploitation des usines est assurée par la SAUR et comprend notamment :

- maintenance électromécanique et équipement ;
- contrôle bon fonctionnement, réglage, optimisation ;
- réalisation des analyses et autocontrôle régulier ;
- entretien des espaces paysagers.

Section II.5 - Cellule Métrologie

(a) Equipement des points réglementaires

Les points dits « A1 » désignent des dispositifs d'assainissement situés sur le réseau de collecte et qui sont à l'origine de déversements directs et exceptionnels vers le milieu naturel de tout ou partie des effluents transitant par ce point. Ils font l'objet d'un suivi réglementaire.

Pour qu'un point de déversements soit classé en A1, la charge polluante qui transite par ce point doit être supérieure ou égale à 120 kg DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène) par jour soit 2000 équivalent-habitants.

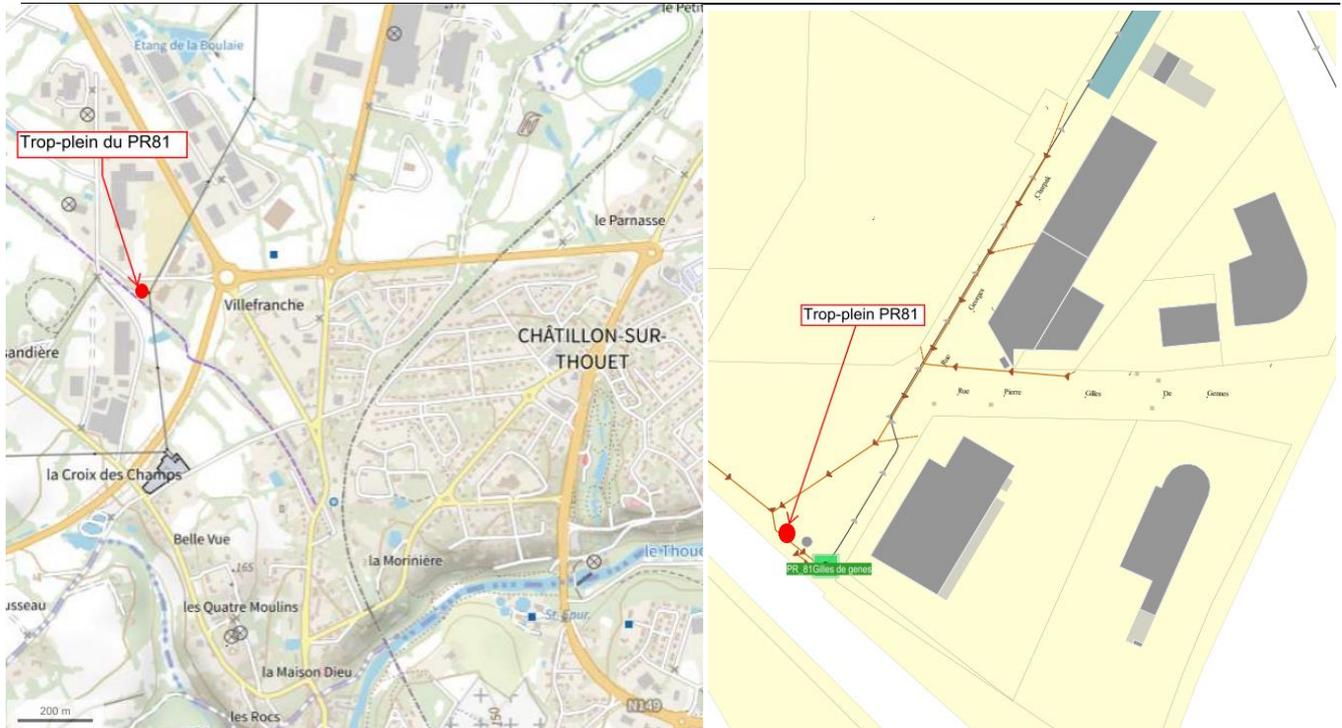
Deversoir d'Orage 18 « Godineau »

Le DO18 est équipé d'une sonde radar qui mesure, le temps de déversement, le débit d'effluent déversé à la rivière et le débit conservé (hors déversement).



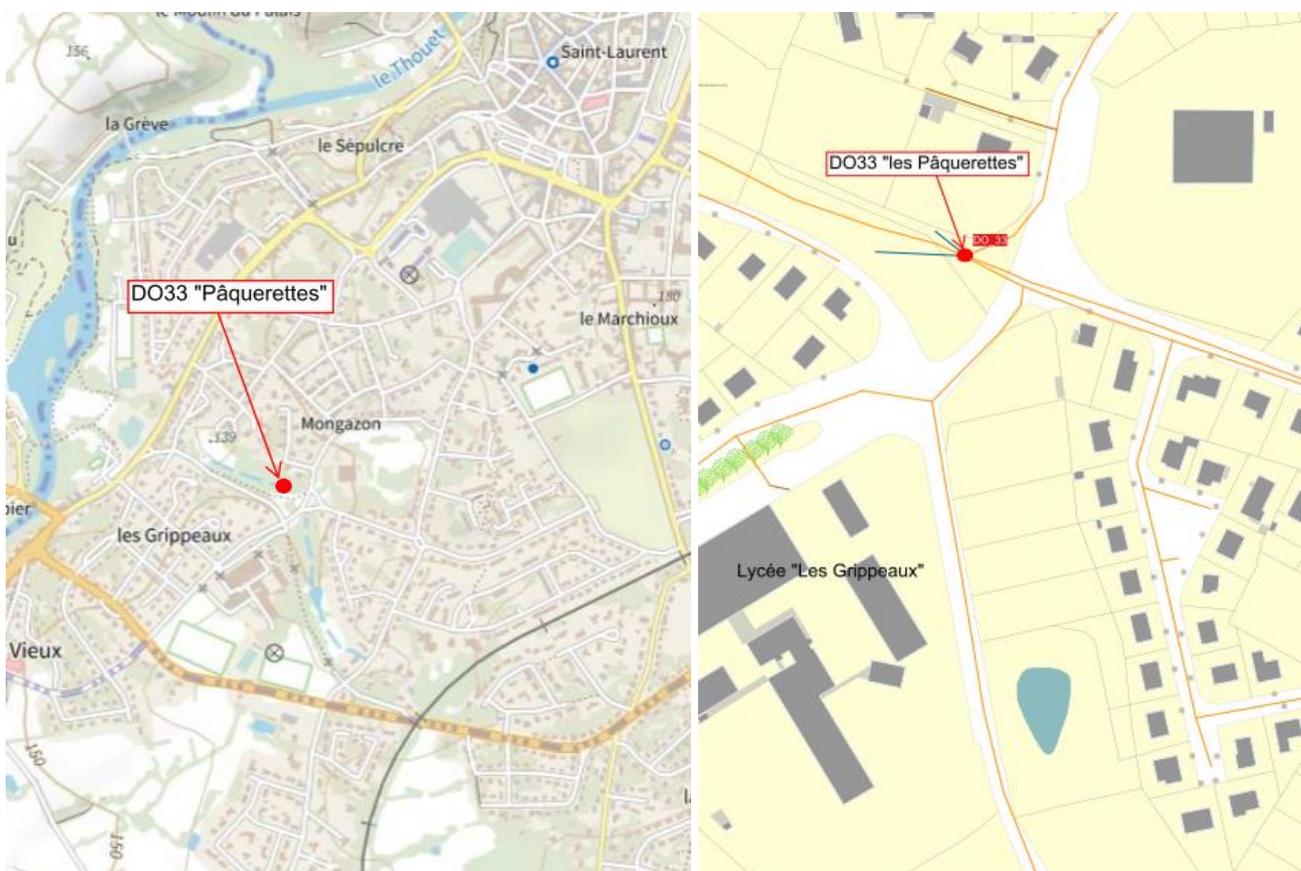
Trop-plein du Poste de refoulement 81 « Pierre-Gilles de Gennes »

Le trop-plein du PR81 est équipé d'une sonde ultrason qui mesure, le temps de déversement et le débit d'effluent déversé. Ce trop-plein est situé dans un regard en amont du poste de refoulement.

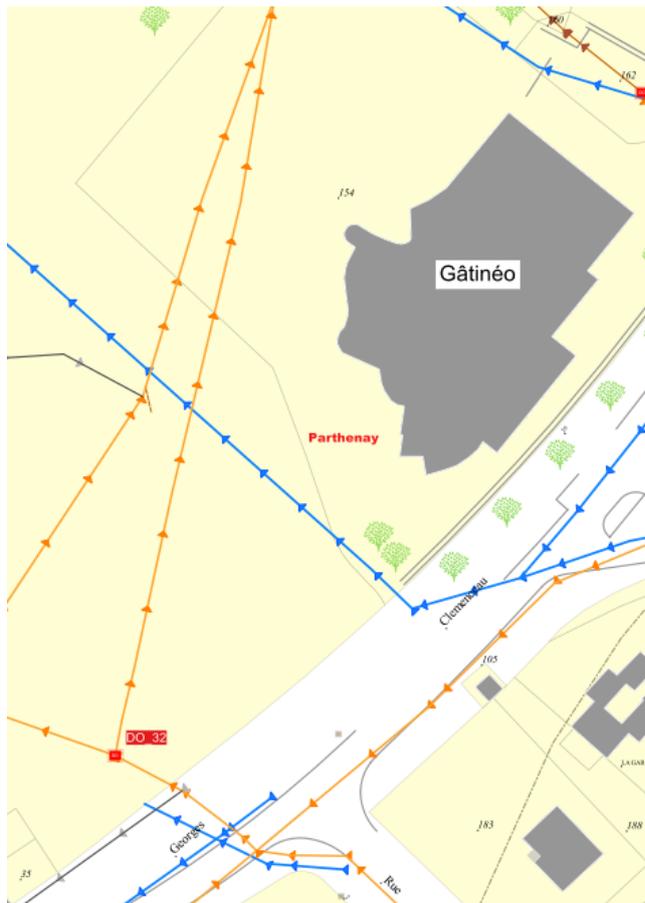


Déversoir d'Orage 33 « les Pâquerettes »

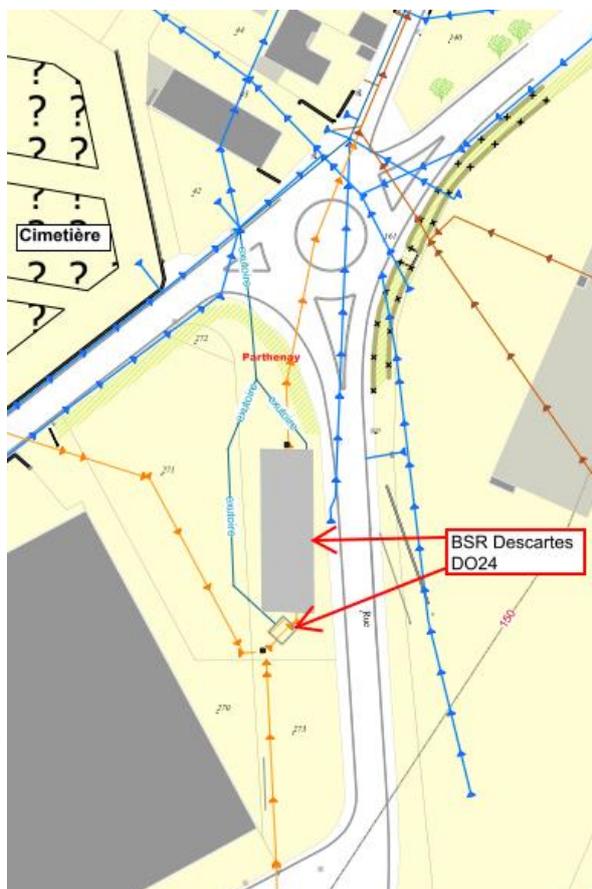
Le DO33 est équipé de 2 sondes radar permettant de mesurer le temps de déversement et d'estimer le débit d'effluent déversé, ainsi que d'une sonde radar supplémentaire permettant d'estimer le débit conservé.



Déversoir d'Orage 32 « Gâtineo »



Déversoir d'Orage 24 et trop-plein du BSR « Descartes »



Au-delà de ces points particuliers, l'ensemble des données de fonctionnement des postes et stations d'épuration de la communauté de communes Parthenay-Gâtine continuerons à être envoyées à l'exploitant SAUR afin qu'il puisse assurer sa mission d'exploitation des sites (dépannage, gestion des défauts et alarmes...). Mais ils sont désormais également transmis au logiciel de supervision, permettant ainsi un meilleur suivi et une analyse plus précise du fonctionnement des réseaux concernés.

(b) Supervision et analyse des données

Toutes les données recueillies par les sondes sont envoyées sur un logiciel de supervision (TOPKAPI) qui permet de centraliser toutes les informations et de les analyser à l'aide de tableaux, graphique etc. Des bilans par ouvrage ou par secteur sont générés mensuellement et toutes les données sont archivées et conservées.

Les données faisant l'objet d'un suivi réglementaire sont transmises tous les mois à l'agence de l'eau Loire Bretagne et à la police de l'eau.

En annexe figure Le bilan des données recueilli sur les points « A1 ».

Section II.6 - Autorisations de déversement :

Certaines entreprises disposent de conventions de raccordement qui fixent les modalités de rejet et de contrôle de leurs effluents dans le réseau de la CCPG :

Nom entreprise	Commune	Date autorisation
Plume du Poitou	Parthenay	12/02/2020
Marché aux bestiaux	Parthenay	02/03/1999
Favid	Parthenay	17/06/2010
SAS Abattoir La Bressandière	Chatillon sur Thouet	24/03/2010
SVEP – Atelier découpe	Chatillon sur Thouet	10/09/2013
GATINEO - DALKIA	Parthenay	12/01/2021
ADAPEI	Châtillon sur Thouet	19/11/2020

Section II.7 - Station Epuration Pompairain – Dépotage Matières :

La station d'Épuration est équipée pour les matières de Vidange, le Caillé et les saumures d'entreprises. Leurs conditions d'acceptation sont fixées par convention. La liste des Entreprises réalisant le dépotage des différents produits est ci-dessous :

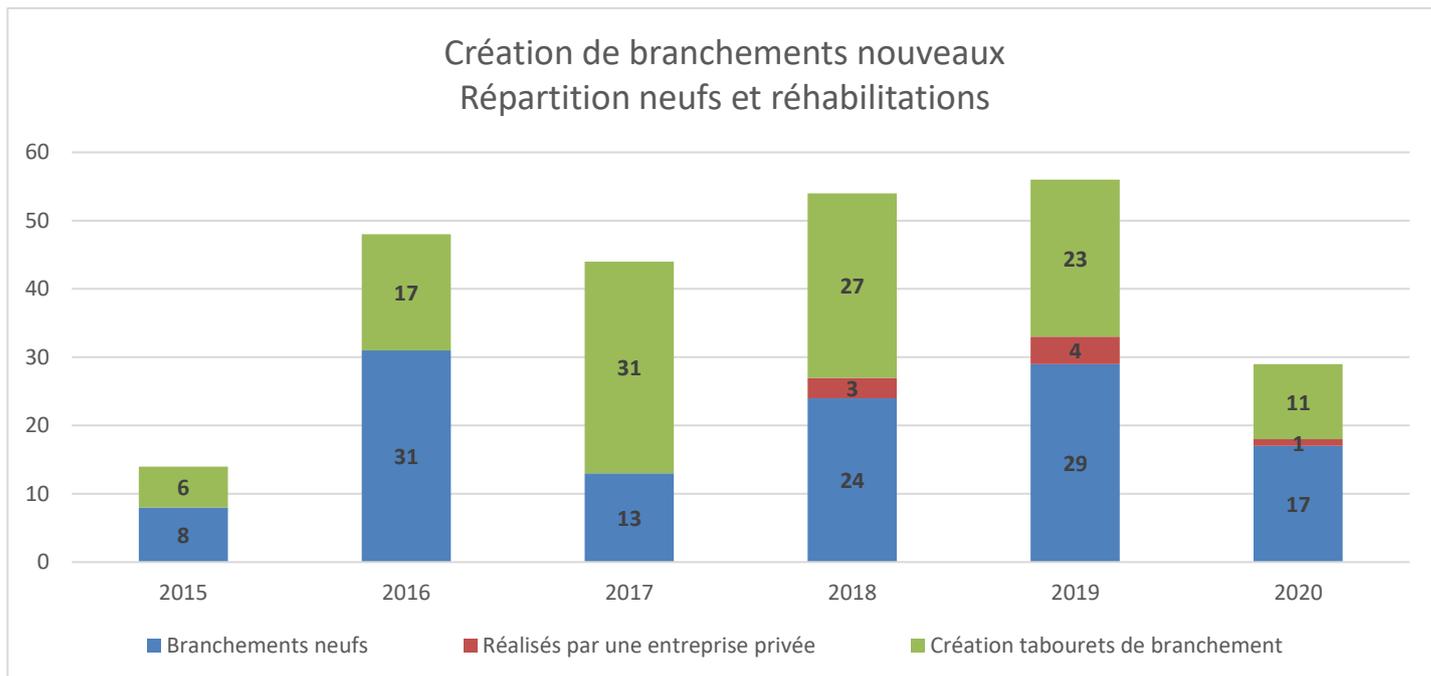
NOM	ADRESSE	TYPE CONTRAT	DATE EFFET	DATE FIN CONTRAT	DATE DE LA LETTRE RECOMMANDEE	OBSERVATION
EURO SERVI CUIRS	18, rue du Président Allendé - BP 67 - 79200 PARTHENAY CEDEX	Saumure	01/07/2009	05/02/2021 (lettre du 05/02/2018)	AVANT LE 01/12/2020	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse- changement tarif au 1er juillet 2018
SARL LA FROMAGERIE DU THOUET	3, rue Malvault 79130 AZAY SUR THOUET	Caillé	14/09/2007	28/08/2022 (lettre du 28/08/2017)	AVANT LE 01/06/2022	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse
FROMAGERIE BELEGOU	La Revalière 79200 LE TALLUD	Caillé	10/04/2006	05/02/2021 (lettre du 05/02/2018)	AVANT LE 01/12/2020	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse
FROMAGERIE BLANC	Rue Marcel BEAU - 79200 PARTHENAY	Caillé	03/09/2015	03/09/2020	AVANT LE 03/06/2020	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse
ENTREPRISE SAUR	La Cielle 79270 FRONTENAY ROHAN ROHAN	Matières de vidange	19/02/2003	05/02/2021 (lettre du 05/02/2018)	AVANT LE 01/12/2020	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse
ENTREPRISE PINEAU	La Maison Neuve 79420 SAINT LIN	Matières de vidange	06/12/2007	27/02/2020 (lettre du 27/02/2017)	AVANT LE 27/12/2019	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse
SNC LES VIDANGES BLANCHOISES	La Verrie 79350 CLESSE	Matières de vidange	08/09/2008	05/02/2021 (lettre du 05/02/2018)	AVANT LE 01/12/2020	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse
SARP SUD OUEST	Sise ZAC Braille Ouaille 86170 NEUVILLE DU POITOU	Matières de vidange	21/05/2012	05/02/2021 (lettre du 05/02/2018)	AVANT LE 01/12/2020	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse
PACOBA	3 rue moque souris 79250 Neuil les Aubiers	Matières de vidange	31/10/2017	31/10/2020	AVANT LE 31/07/2020	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse
SANITRA FOURNIER	ZA LA FONTAINE 86540 THURE	Matières de vidange	05/09/2016	05/09/2019	AVANT LE 05/06/2019	Renouvelable pour période 3 ans par reconduction expresse

Depuis 2012, la station d'épuration de Pompairain peut accueillir les graisses. Voici la liste en date du 31/12/2012 des vidangeurs ayant une convention avec la Communauté de communes et autorisés à vider les graisses à la station d'épuration :

NOM	ADRESSE	DATE EFFET	RECONDUCTION	OBSERVATION
PINEAU	La Maison Neuve 79420 SAINT LIN	26/04/2012	AVANT LE 29/08/2022	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse
SAUR	71, avenue des Maraîchers Saint Lambert des Levées 49400 SAUMUR	31/05/2012	AVANT LE 29/08/2022	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse
SAUR VENDEE DEUX-SEVRE	Rue du Commerce - Zone Acti Sud - 85033 LA ROCHE SUR YON	09/07/2012	AVANT LE 29/08/2022	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse
AVSP SARP SUD OUEST	Sise ZA Braille Ouaille 86170 NEUVILLE DE POITOU	17/08/2012	AVANT LE 29/08/2022	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse
ESOX	Sise ZA du Mail - Route de Bressuire 79320 CHANTELOUP	31/01/2013	AVANT LE 29/08/2022	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse
SANITRA FOURNIER / SUEZ	86540 THURE	05/09/2016	AVANT LE 05/05/2021	Renouvelable pour période 5 ans par reconduction expresse

Section II.8 - Evolution du parc :

□ **Création de branchements nouveaux (neufs et réhabilitations)**



Création des branchements :

Les branchements peuvent être réalisés par la Communauté de Communes ou par une entreprise privée mandatée par le propriétaire. Dans ce cas, le service assainissement valide les travaux envisagés et effectue un suivi tout au long du chantier.

Délai maximal d'ouverture d'un branchement

Les branchements réalisés par la Communauté de Communes sont réalisés dans un délai de 6 semaines après réception du devis signé.

Section II.9 - Suivi des raccordements :

(a) Type de Contrôles :

Le service assainissement de la Communauté de Communes exerce la Police de réseaux et ainsi doit vérifier le bon raccordement des abonnés au réseau tant sur un point sanitaire qu'environnemental.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, plusieurs types de contrôle sont réalisés en régie par deux agents qualifiés :

- Contrôle vente: Réalisé au moment des ventes immobilières. Ces contrôles sont payants.
- Contrôle avant travaux : Il permet d'établir un constat des raccordements initiaux et ainsi conseiller au mieux les propriétaires.
- Contrôle après travaux : Il peut être réalisé sur des maisons neuves, suite à des réhabilitations ou suite à l'extension ou la création de réseaux. Il permet d'établir la conformité de la propriété à la suite de travaux engagés sur la partie privative.
- Police réseau : Réalisé à la demande du service, il est obligatoire. Il permet de desceller des anomalies et de vérifier la conformité des branchements.

En 2012 et 2013, deux prestataires extérieurs sont également intervenus, la SAUR et VEOLIA.

Détail des contrôles réalisés :

Type de Contrôles (/an)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Vérifications avant Travaux	218	25	19	68	-	129	98	97	16	38	47
Vérifications avant Travaux (prestation externe)			39	34							
Contrôles après Travaux	40	98	65	24	37	29	7	33	14	18	13
Contrôles Vente Immobilière	281	312	178	178	190	217	235	205	218	217	268
Contre-visites (délai ≤ 6 mois)			29	28	56	30	56	65	55	32	43
Police réseau								110	88	13	70
TOTAL (/an)	539	435	330	332	283	405	477	510	391	318	441

Tarifs 2020 (TVA : 10%) :

Contrôles lors d'une vente immobilière (/unité) : 125 € HT, soit 137.50 € TTC.

Contre-visites (/unité) : 65 € HT, soit 71.50 € TTC

(b) PFAC 2020 (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif)

Conformément à l'article 2.9 du règlement du service, la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif est demandée aux propriétaires lors d'un premier raccordement au réseau (maison neuve ou réhabilitation), d'une extension générant des eaux usées supplémentaires, d'un changement de destination de l'immeuble générant des eaux usées supplémentaires. Les professionnels sont également redevables de la PFAC, elle est calculée en fonction de leur activité Celle-ci est exigible à compter de la date du raccordement au réseau public, pour un nouveau raccordement, ou lors du changement effectif de destination ou d'activité.

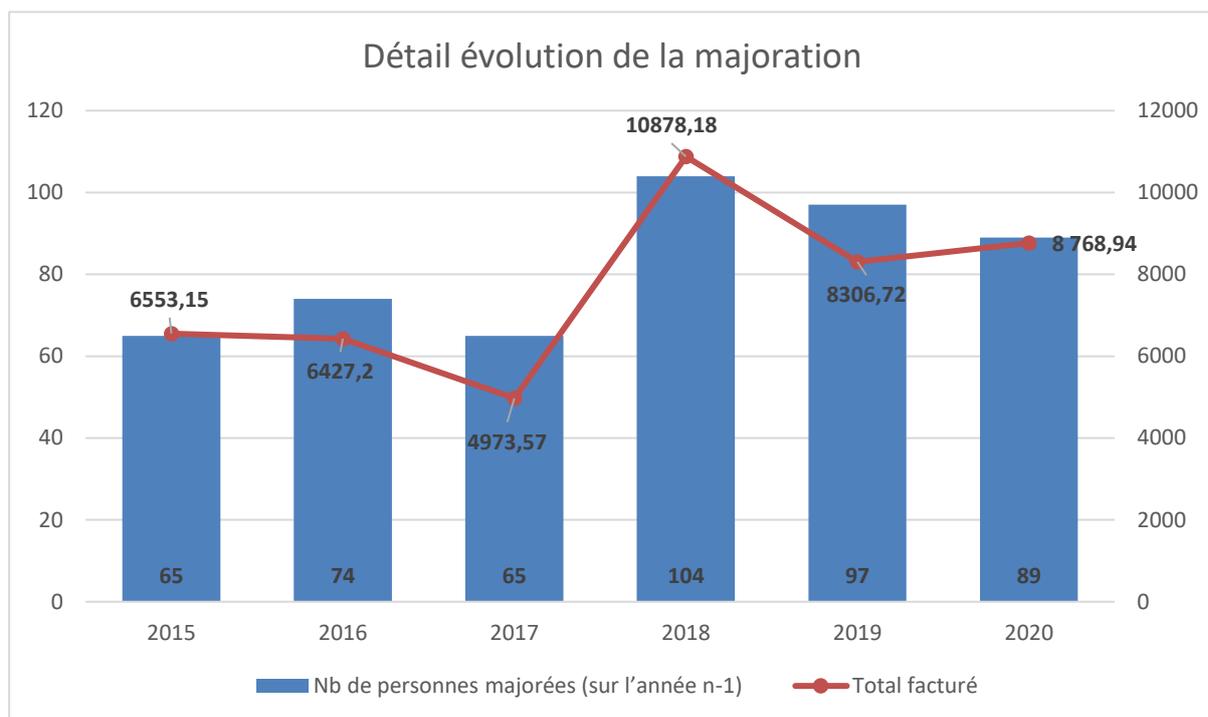
Détail des dossiers traités :

	2017	2018	2019	2020
Nb de dossiers traités	7	16	16	3
Somme Totale facturée	19 247 €	53 718,60 €	31 705,10 €	9 584,40
	PFAC la – élevée = 150 €	PFAC la – élevée = 221,7 €	PFAC la – élevée = 125 €	PFAC la – élevée = 900 €
	PFAC la + élevée = 13 750 €	PFAC la + élevée = 35 000 €	PFAC la + élevée = 4 375 €	PFAC la + élevée = 5 118 €

En 2019, le montant moyen de la PFAC pour un particulier se raccordant pour la première fois s'élève à 2 058 €.

(c) Majoration 2020

Suite à la mise en place de la police réseau, le service a intégré dans son règlement l'application de la majoration. Elle a pour but d'inciter les propriétaires à mettre leur système d'assainissement en conformité. Celle-ci est appliquée à hauteur de 60%, sur les parts fixe et variable de la redevance assainissement de l'année n-1 pour tous les cas de non-conformité (identifiés lors des différents contrôles).



Le montant moyen de la majoration assainissement s'élève à 98,53 € en 2020 (+12 €).

Section II.10 - Opérations d'aides aux propriétaires :

Le service Assainissement collabore avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne afin de proposer aux usagers des subventions pour réaliser leurs travaux de mise en conformité de leur raccordement. Dans un premier temps réservées aux usagers concernés par des opérations de travaux de mise en séparatif des réseaux publics, ces subventions sont depuis 2017, disponibles pour l'ensemble des usagers desservis par un réseau séparatif (déjà existant ou nouvellement créé).

L'année 2020 a été marquée par la clôture de nombreux dossiers de subventions ouverts en 2017 et 2018. Les propriétaires ayant faits des demandes ont été recontactés afin de relancer les travaux afin la fin de validité de leur demande.

Durant toute la durée de ce programme, les subventions accordées aux usagers sont de 50% du montant total de leurs travaux, plafonnés à 3 200 € maximum de travaux.

Détail des dossiers traités :

	≤2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb de dossiers ouverts	22	0	24	23	15	9
Somme totale déclarée	54 215.20 €		81 704.84 €	59 845.23 €	44 395.56 €	24 924.45 €
Somme totale éligible					21 309.33 €	12 258.16 €
Somme totale allouée subvention	27 810.20 €		49 022.9 €	35 907.14 €	17 054.67 €	10 929.08 €
Nb dossiers clôturés	9	7	5	20	7	27
Subventions versées	9 575.08 €	8 429.73 €	5 513.23 €	45 040.99 €	11 466.34 €	31 030.16 €

Section II.11 - Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif :

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 94,21% des 10 100 abonnés potentiels (65,45% pour 2017).

Section II.12 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux :

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	75%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	40%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	100

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est **100 pour l'exercice 2020**.

Article III. INDICATEURS FINANCIERS**Section III.1 - Tarifs :**Tarifs au 1^{er} janvier 2021**1- Collecte et Traitement des Eaux**

1.1 - systèmes d'assainissement collectif des Communes d'Adilly, Amailloux, Chatillon/Thouet, Fénéry, Gourgé, Parthenay, Pompaire, Reffannes, Le Tallud et Viennay

Redevance Assainissement	part fixe :	abonnement annuel par logement ou bâtiment desservi
	prix HT/an	48,00 €
	part variable :	selon volume
	prix HT / m ³	1,75 €

1.2 - systèmes d'assainissement collectif de la Commune de DOUX

Redevance Assainissement	part fixe :	abonnement annuel par logement ou bâtiment desservi
	prix HT/an	48,00 €
	part variable :	selon volume
	prix HT / m ³	1,70 €

1.3 - systèmes d'assainissement collectif sur l'ensemble des territoires des communes d'Adilly, Amailloux, Chatillon/Thouet, Doux, Fénéry, Gourgé, Parthenay, Pompaire, Reffannes, Le Tallud et Viennay

Redevance Assainissement dans le cas de la signature d'une convention spéciale de déversement (industriels)	part fixe :	abonnement annuel
	prix HT/an	760,00 €
	part variable :	selon volume
	prix HT / m ³	1,06 €

2- prestations prévues au règlement du service Assainissement

Désignation de la prestation	articles du règlement	prix 2021 H.T.
<i>Sur demande - Attestation de raccordement (sans contrôle sur site) en adéquation avec l'application de la majoration</i>		gratuit
<i>prestation facultative : Contrôle du fonctionnement de raccordement d'un local (sur demande spécifique)</i>	6.3	125,00 €
<i>Seconde visite suite à la réalisation des travaux de mis en conformité</i>	6.3	65,00 €
<i>Prestation complémentaire sur une demande de contrôle :</i>		
<i>- test à la fumée avec 2 agents - par tranche indivisible des 2 premières heures</i>	6.3	236,92 €
<i>- test à la fumée avec 2 agents - par heures supplémentaires au 2 premières heures</i>		123,46 €
<i>Participation pour frais de contrôle et de suivi des travaux de branchement en partie publique</i>	1.5	268,00 €
<i>Frais de déplacement pour autres prestations (par déplacement)</i>	1.2	35,00 €

3- Majoration prévue à l'article L.1331-8 du Code de la Santé Publique

Désignation de la prestation	article du règlement	% (2021)
% Majoration aux Propriétaires de l'immeuble	2.2	60,00%

4- Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif et Travaux d'extension du réseau d'Assainissement

Désignation	articles du règlement	Conditions	prix 2021 H.T.
Participation pour l'Assainissement Collectif (PFAC) - Article L.1331-7 du CSP - Lors d'une extension de réseau public - Montant M1	2.9 et 3.3	Voir Conditions de Perception - Délibération du 24/11/2016 et 21/12/2016	1 200,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PFAC) - Article L.1331-7 du CSP - Montant de de l'Exonération Ex	2.9	Voir Conditions de Perception - Délibération du 24/11/2016 et 21/12/2016	500,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PFAC) - Article L.1331-7 et L.1331-7-1 du CSP - Constructions Neuves - Montant M2	2.9	Voir Conditions de Perception - Délibération du 24/11/2016 et 21/12/2016	3 000,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PFAC) - L.1331-7-1 du CSP - Construction/Aménagement non domestique - De 1 à 20 Equivalent-habitants - Montant MEh1	2.9 et 3.3	Voir Conditions de Perception - Délibération du 24/11/2016 et 21/12/2016	250,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PFAC) - L.1331-7-1 du CSP - Construction/Aménagement non domestique - de 20 à 300 Equivalent-habitants - Montant MEh2	2.9 et 3.3	Voir Conditions de Perception - Délibération du 24/11/2016 et 21/12/2016	175,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PFAC) - L.1331-7-1 du CSP - Construction/Aménagement non domestique - de 300 à 1000 Equivalent-habitants - Montant MEh3	2.9 et 3.3	Voir Conditions de Perception - Délibération du 24/11/2016 et 21/12/2016	100,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PFAC) - L.1331-7-1 du CSP - Construction/Aménagement non domestique - Supérieur à 1000 Equivalent-habitants - Montant MEh4	2.9 et 3.3	Voir Conditions de Perception - Délibération du 24/11/2016 et 21/12/2016	75,00 €
Participation pour travaux de branchement dans le cadre de projet d'extension du réseau (Article L.1331-2 du CSP)	1.10	Tous bâtiments - Application d'un Forfait	500,00 €

5- Prix Forfaitaires et unitaires de Travaux de Branchement - article 1.6 du règlement

Désignation	unité	Prix 2021 HT
Prix forfaitaire d'établissement d'un branchement "eaux usées" inférieur ou égal à 3 mètres	F	1 800,00
Prix forfaitaire d'établissement d'un branchement "eaux unitaires" inférieur ou égal à 3 mètres	F	1 900,00
Prix forfaitaire d'établissement d'un branchement "eaux pluviales" inférieur ou égal à 3 mètres	F	1 900,00
Prix forfaitaire d'établissement d'un branchement "pour raccordement d'un avaloir" inférieur ou égal à 3 mètres	F	1 650,00
Prix unitaire supplémentaire - profondeur de la génératrice supérieur du réseau principal inférieur à 1,5 mètres	mètre	260,00
Prix unitaire supplémentaire - profondeur de la génératrice supérieur du réseau principal supérieur à 1,5 mètres	mètre	300,00
Prix forfaitaire pour surprofondeur au-delà de 1,50m pour un branchement inférieur à 3 mètres	F	60,00

6- Prestations dans le cadre de la convention-type pour la réalisation d'équipements d'assainissement d'un aménagement privé ou public (lotissements) - Article 8 - Délibération CCPG259-2017 du 26 octobre 2017

Désignation	unité	Prix 2021 HT
Intégration des plans dwg au format SIG de la collectivité par un agent communautaire	heures	29,00

L'assiette de la consommation est déterminée à partir de la consommation d'eau (potable ou eau brute).

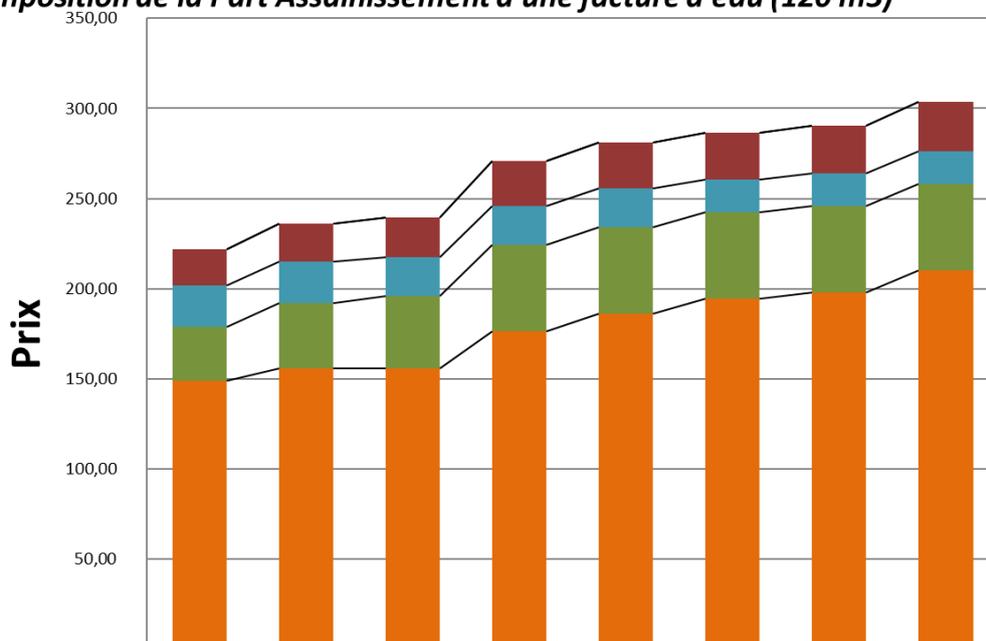
Section III.2 - Facture Type 2019 / 2020 :

La facture type assainissement représente la facture d'eau, établie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier de l'année de présentation du rapport, d'un client ayant consommé 120 m³.

(Basé sur le système d'assainissement ayant le plus grand nombre d'abonné)

Prix en € HT	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution n-1 / n
Abonnement	30,00	36,00	40,00	48,00	48,00	48,00	48,00	48	0 %
Tarif au m3	1,24	1,30	1,30	1,47	1,55	1,62	1,65	1.75	+ 6.1 %
Total pour 120 m3 en € HT	178,80	192,00	196,00	224,40	234,00	242,40	246,00	258.00	+ 4.88 %

Décomposition de la Part Assainissement d'une facture d'eau (120 m3)



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■ TVA (7% 2012-2013 ; 10% à compter de 2014)	20,16	21,48	21,76	24,60	25,56	26,04	26,40	27,60
■ Redevance Modernisation réseau - agence	22,80	22,80	21,60	21,60	21,60	18,00	18,00	18,00
■ abonnement Assainissement	30,00	36,00	40,00	48,00	48,00	48,00	48,00	48,00
■ Part Variable Assainissement	148,80	156,00	156,00	176,40	186,00	194,40	198,00	210,00
Total TTC	221,76	236,28	239,36	270,60	281,16	286,44	290,40	303,60

Pour l'utilisateur, le coût de la facturation de l'assainissement pour une consommation de 120 m³ revient à **2,53 € TTC par m3** en 2021 (toutes taxes confondues).

Section III.3 - Bilan Financier synthétique et la dette du service « Assainissement » :

(a) Résultat de l'exercice 2020 :

	Exercice	Cumulé
Investissement	-254 654.24	509 153.22
Fonctionnement	366 038.89	1 192 005.34
Résultat de Clôture	111 384.65	1 701 158.56

Résultat de Clôture après affectation et financement des reports : 366 038.89 € en excédent de fonctionnement.

(b) Dette :

L'encours de la dette s'élève 6 553 295.96 € au 31/12/2020.

Le remboursement de la dette en capital est de 283 749.98 €

L'extinction de la dette est en 2044

Section III.4 - Autres indicateurs financiers :

a- Etat d'avancement des travaux prévus au budget 2020 :

BLAN DES TRAVAUX ASSAINISSEMENT - 2020				
Opérations - réseaux	Communes	Définition	Coût (HT)	TOTAL €H.T
Opération Boulevard du Thouet / Boulevard du Parnasse TRANCHE 2	Châtillon / Thouet	Mise en place d'un réseau d'assainissement de type séparatif, 300 ml de PVC 200mm avec reprise de 7 branchements. <u>Dont la mise en œuvre de 120ml de réseau par forage dirigé sous un giratoire.</u>	221 643,44 €	226 880,39 €
		Investigations complémentaires	2 850,00 €	
		Inspection avant travaux + Essais de réception (ITV / Etanchéité / Compactage...)	2 386,95 €	
Rue Dassier	Parthenay	Mise en place d'un réseau d'assainissement de type séparatif, 336 ml de PVC 200mm, 315mm et 400mm avec reprise de 18 branchements.	127 669,31 €	130 359,45 €
		Investigations complémentaires	--	
		Inspection avant travaux + Essais de réception (ITV / Etanchéité / Compactage...)	2 690,14 €	
Rue de Châtillon	Parthenay	Mise en place d'un réseau d'assainissement de type séparatif, 79 ml de PVC 400mm et 160mm avec reprise de 1 branchement. <u>+ suppression d'un déversoir d'orage situé en entrée de station d'épuration.</u>	22 117,20 €	23 005,32 €
		Investigations complémentaires	--	
		Inspection avant travaux + Essais de réception (ITV / Etanchéité / Compactage...)	888,12 €	
Boulevard B. Palissy	Parthenay	Extension du réseau de collecte des eaux usées, 126 ml de PVC 160mm avec création d'1 branchement.	53 657,65 €	56 444,99 €
		Investigations complémentaires	1 573,84 €	
		Essais de réception (ITV / Etanchéité / Compactage...)	1 213,50 €	
Avenue de Lauzon	Pompaire	Extension du réseau de collecte des eaux usées, 34 ml de PVC 160mm avec création de 2 branchements.	10 433,06 €	10 433,06 €
		Investigations complémentaires	--	
		Essais de réception (ITV / Etanchéité / Compactage...)	--	
Rue Claude Debussy	Parthenay	Extension du réseau de collecte des eaux usées, 43 ml de PVC 200mm avec création de 3 branchements.	17 497,40 €	18 876,15 €
		Investigations complémentaires	677,66 €	
		Inspection avant travaux + Essais de réception (ITV / Etanchéité / Compactage...)	701,09 €	
Rue du Colombier	Le Tallud	Mise en place d'un réseau d'assainissement de type séparatif, 343 ml de PVC 160mm et 200mm avec reprise de 14 branchements.	190 284,84 €	194 247,21 €
		Investigations complémentaires	1 448,17 €	
		Inspection avant travaux + Essais de réception (ITV / Etanchéité / Compactage...)	2 514,20 €	
Travaux divers		Travaux divers : Réhabilitation de réseau, reprise de regard visite, réhabilitation de branchement, mise à niveau de tampon fonte, etc....	57 438,00 €	57 438,00 €
			TOTAL HT (€)	717 684,57 €
Opérations - PR	Communes	Définition	Coût (HT)	
PR du Lavoir	Reffannes	Réhabilitation complète du poste de refoulement.	45 554,93 €	
PR des Terres Rouges	Parthenay	Réhabilitation complète du poste de refoulement et mise en sécurité du site.	41 748,89 €	
			TOTAL HT (€)	87 303,82 €
Synthèse travaux ASS 2020 :		1 058 ml de renouvellement de réseau		
		203 ml d'extension de réseau EU		

b- Travaux programmés en 2021 :

La programmation des investissements en 2021 correspondant à des études et des travaux d'équipement :

- Etude de Maîtrise d'œuvre pour des projets de réhabilitation de réseaux ;
- Travaux divers de réseaux (extension, réhabilitation, mise en séparatif, ...) ;
- Travaux de réhabilitation d'ouvrages ;

PREVISION DES TRAVAUX DE RESEAUX ASSAINISSEMENT – 2021

	Chapitre Commun	BV Pompairain	BV Gourgé	BV Viennay	BV Amailloux	BV Doux	BV Reffanes
Travaux réseaux		983 590,00 €	5 000,00 €	275 400,00 €	24 300,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €
Postes de refoulement		198 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Etudes	40 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Stations d'Epuration		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €
Achats Matériels	48 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL € H.T.	88 000,00 €	1 196 590,00 €	5 000,00 €	275 400,00 €	24 300,00 €	50 000,00 €	4 000,00 €
TOTAL INVT € H.T.	1 643 290,00 €						

Article IV. Service de l'assainissement collectif-exercice 2019-

Service de l'assainissement collectif

Exercice 2020

Tableau comparatif des indicateurs

et positionnement par rapport aux autres services au 17/06/20

Nom de la collectivité : Communauté de communes de PARTHENAY-GATINE

Type de collectivité : Communauté de communes

Nom du service : assainissement collectif

Missions du service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mode de gestion du service :

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : Marché exploitation : 30/06/2024.

Existence d'une CCSPL : Oui Non

Communauté de communes de Parthenay-Gâtine (79)

Code indicateur	Indicateurs descriptifs et de performance		Exercice 2018			Exercice 2019		
			Valeur du service	Moyenne dans la classe [20 000 - 50 000] habitants	Moyenne nationale	Valeur du service	Moyenne dans la classe [20 000 - 50 000] habitants	Moyenne nationale
D201.0	Nombre d'habitants desservis	hab	21 680	5 021 661 (165)	45 436 916 (5932 - 42%)	21 680	101 255 (3)	1 048 182 (421 - 3%)
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	unité	8	2 279 (162)	22 157 (5979 - 42%)	8	78 (3)	463 (443 - 3%)
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS	670,9	89 504,1 (140)	2 918 066,2 (5308 - 43%)	782,1	2 521,9 (3)	23 058,8 (381 - 3%)
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier N+1	€/m ³	2,4	2,16 (165)	2,03 (5891 - 42%)	2,42	2,08 (3)	1,86 (419 - 3%)
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%	94,21	92,85 (130)	93,6 (5151 - 36%)	95,83	***	94,98 (423 - 3%)
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	points	100	70 (158)	46 (5814 - 41%)	100	64 (3)	101 (445 - 3%)
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	7	99 (130)	99 (4501 - 32%)	100	100 (3)	98 (338 - 2%)
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU	%	100	100 (124)	99 (4275 - 34%)	100	100 (3)	94 (334 - 3%)
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%	7	7 (120)	78 (4255 - 34%)	100	98 (3)	92 (329 - 3%)
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	%	100	98,2 (134)	99,5 (3051 - 24%)	100	100 (3)	99,4 (166 - 1%)
P207.0	Montant des actions de solidarité	€/m ³	0,0046	0,004 (155)	0,008 (5456 - 39%)	0,0398	***	0,0094 (433 - 3%)

Valeur du service :

Il s'agit de la valeur de l'indicateur pour votre service et pour l'exercice. Cette valeur est vide :

- si l'indicateur n'est pas pertinent au regard des missions de votre service, si vous ne l'avez pas encore saisi sur le site Services, si la définition de l'indicateur a été modifiée entre les deux années.

Moyenne dans la classe :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé dans la classe de population dans laquelle se trouve votre service (déterminée à partir de votre indicateur Estimation du nombre d'habitants desservis pour l'année 2019). Entre parenthèses figure le nombre de valeurs de la classe ayant participé au calcul de cette moyenne.

Les valeurs moyennes dans la classe ne sont pas affichées si l'indicateur descriptif Estimation du nombre d'habitants desservis de votre service n'est pas renseigné pour l'année 2019, car la classe ne peut pas être déterminée.

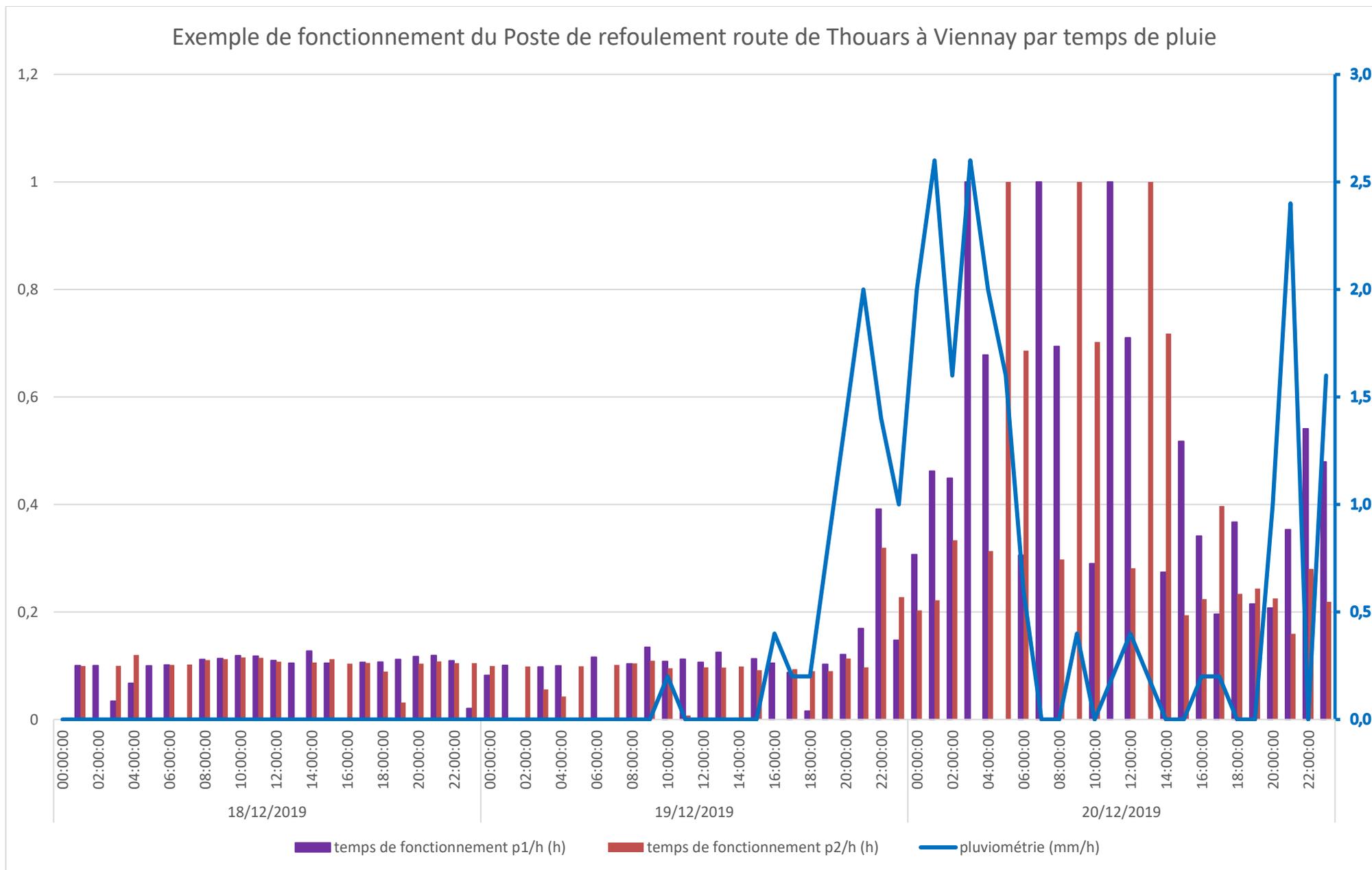
Moyenne nationale :

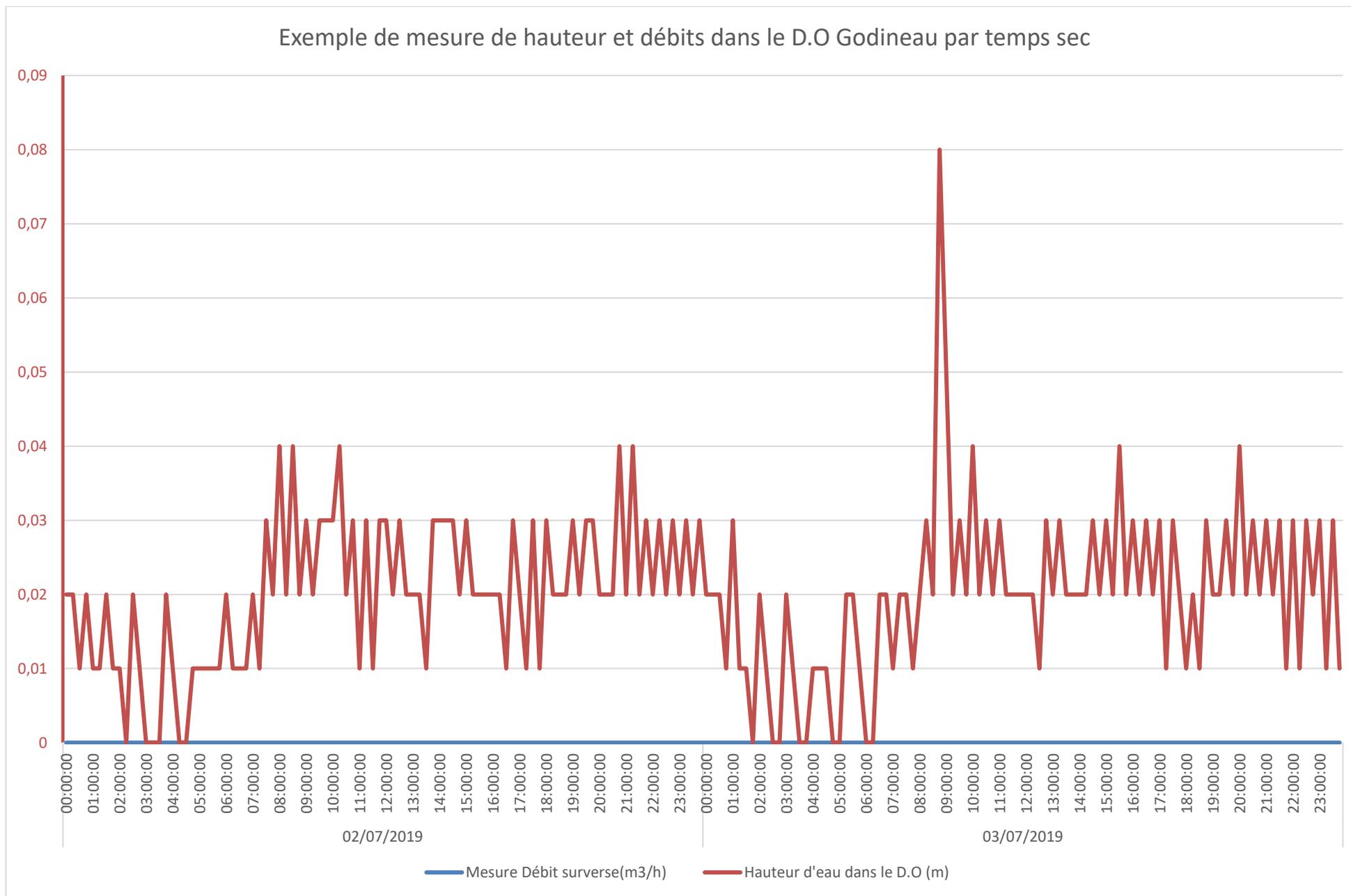
Il s'agit de l'indicateur moyen calculé au plan national. Entre parenthèses figurent le nombre de valeurs ayant participé au calcul de cette moyenne ainsi que la proportion de services qui y a contribué (nombre de données effectivement utilisées pour le calcul/nombre de données utilisables).

Les valeurs moyennes dans la classe et valeurs moyennes nationales **ne sont pas définitives** : elles sont représentatives du nombre de données publiées sur le site Services, au moment de la production du présent tableau comparatif

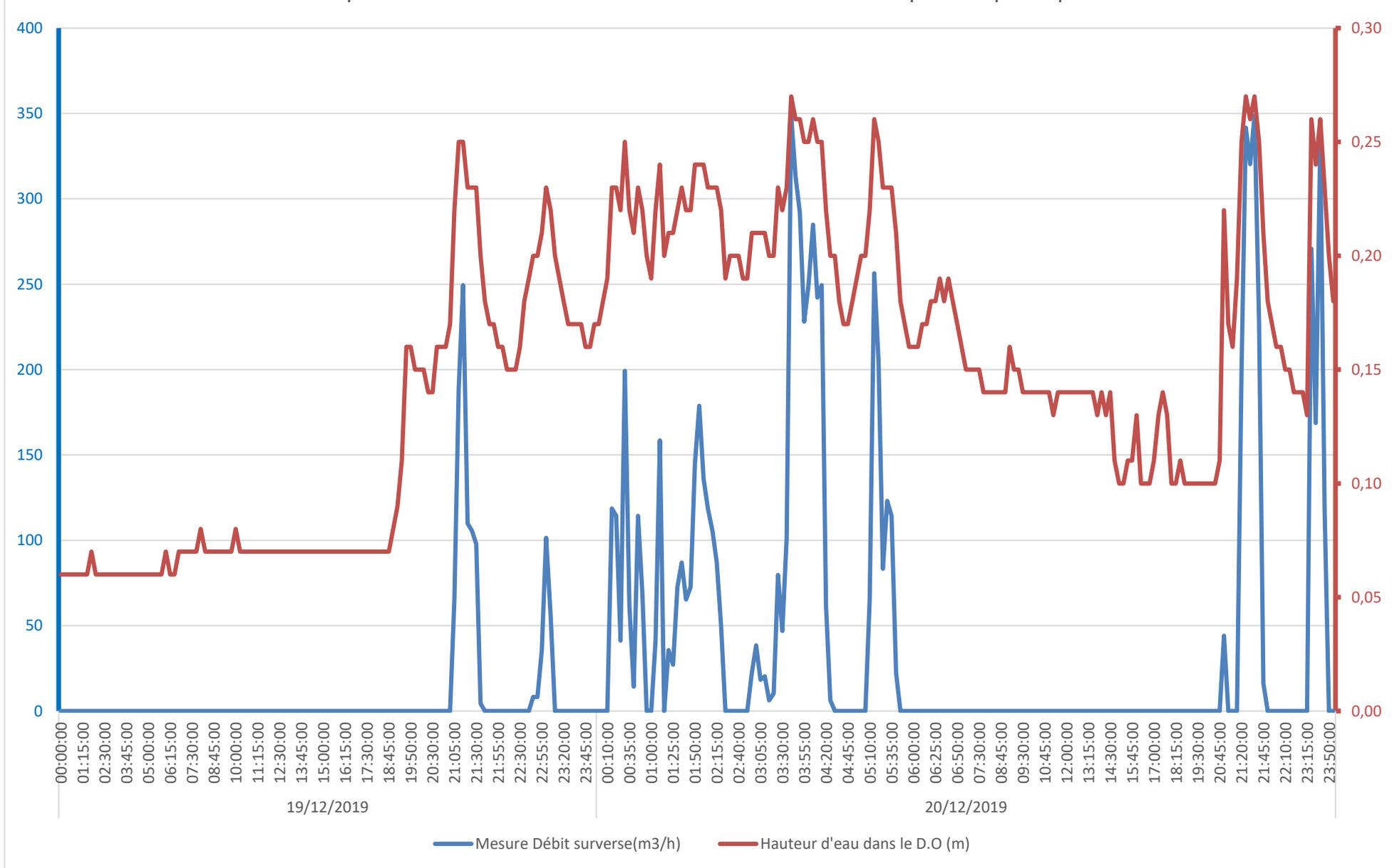
ANNEXES

Localisation	Pluviomètres		
	Pluviomètre Les Gérardières	Pluviomètre STEP Pompairain	Pluviomètre Viennay Route Thouars
	Libellé Fonction volume(mm)	volume(mm)	volume(mm)
01/12/2019	4,00	1,00	2,20
02/12/2019	2,00	0,00	0,00
03/12/2019	1,60	0,00	0,00
04/12/2019	6,40	0,00	0,20
05/12/2019	1,80	1,00	0,00
06/12/2019	1,20	1,00	1,20
07/12/2019	1,00	2,00	0,80
08/12/2019	0,00	0,00	0,00
09/12/2019	0,00	0,00	0,00
10/12/2019	0,20	1,00	0,20
11/12/2019	7,40	8,00	7,40
12/12/2019	10,40	12,00	7,40
13/12/2019	6,80	7,00	5,20
14/12/2019	5,00	14,00	9,60
15/12/2019	8,80	10,00	7,40
16/12/2019	4,00	3,00	2,40
17/12/2019	2,80	0,00	0,00
18/12/2019	1,80	0,00	0,00
19/12/2019	1,80	9,00	6,60
20/12/2019	0,00	0,00	0,00
21/12/2019	3,00	20,00	18,20
22/12/2019	0,00	0,00	0,00
23/12/2019	7,20	3,00	1,20
24/12/2019	7,60	7,00	5,60
25/12/2019	5,60	0,00	0,00
26/12/2019	4,00	0,00	0,00
27/12/2019	2,60	0,00	0,20
28/12/2019	1,40	0,00	0,20
29/12/2019	1,00	0,00	0,00
30/12/2019	13,80	0,00	0,40
31/12/2019	2,20	1,00	0,00
déc-19	115,40	100,00	76,40
Mini	0 mm	0 mm	0 mm
Moyenne	4 mm	3 mm	2 mm
Maxi	14 mm	20 mm	18 mm





Exemple de mesure de hauteur et débit au D.O Godineau par temps de pluie



SYNOPTIQUE DE FONCTIONNEMENT
DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT
JANVIER 2020

